VOLUME VII.

REDACTION ET ADMINISTRATION
654 Deuxième rue.
Edmonton, Alberta.
Téléphone 1675 - Tiroir postal, 98
TARIF DES ANNONCES.
Un pouce; par insertion .... .50
" " " mois $1.50
Pour contrat de 500 pouces et plus, demander la liste des prix spéciaux, aux bureaux du journal.
Le "Courrier de l'Ouest" est le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest des Grands Lacs.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Leg. Assembly R.

LE COURRIER DE L'OUEST

NUMERO 5.

REDACTION ET ADMINISTRATION
654 Deuxième rue.
Edmonton, - Alberta.
Téléphone 1675 - Tiroir postal, 98
ABONNEMENT
Six mois Un an
Canada .... .75 .. $1.00
Etats-Unis .... $1.00 .. $1.50
Etranger .... $1.50 .. $2.00
L'abonnement est payable d'avance; toute demande de changement d'adresse doit être accompagné de l'ancienne adresse.

EDMONTON, ALTA., JEUDI, 9 NOVEMBRE, 1911.

FONDE EN 1905.

A TRAVERS L'ALBERTA-NORD

LES CENTRES DE COLONISATION.

(De nos correspondants spéciaux).

COLD LAKE, Alta.

Nous avons eu récemment la visite du Dr Sisley, membre de la commission gouvernementale des Pêcheries, venu pour faire une enquête sur l'état des pêcheries dans notre lac.

Le Dr Sisley a été enthousiasmé par le Lac Froid et il nous a déclaré que ce lac est le plus beau sous tous les rapports qu'il ait encore vu au cours de son long voyage dans l'Ouest canadien.

D'après notre distingué visiteur le Lac Froid est appelé à un très grand avenir comme station d'été dès qu'une voie ferrée rendra les communications plus faciles.

Au point de vue du pittoresque le Lac Froid est le plus beau de tout le Nord-Ouest; au point de vue de la richesse des pêcheries, on ne saurait trouver mieux dans tout le Canada.

Ce lac mesure 28 milles de long sur 20 milles de large. En certains endroits sa profondeur est de plus de huit cents pieds.

On y trouve en abondance une sorte de truite saumonnée qui atteint fréquemment le poids de 50 à 60 livres. On trouve en outre dans ce lac la plupart des variétés de poissons d'eau douce connues.

Cette richesse des pêcheries est la cause que de grandes compagnies envoient chaque année dans notre région des pêcheurs de profession, des Islandais la plupart du temps, qui font pendant plusieurs mois la pêche à outrance.

Il y a même là un danger pour notre lac et ses ressources en poissons, et nous attirons spécialement l'attention du gouvernement sur cet état de choses.

Si notre gouvernement ne veut pas être taxé d'injustice flagrante, il faut de toute nécessité qu'il mette un terme immédiat à cette destruction systématique de l'une de nos plus précieuses ressources.

Les rives du Lac Froid sont boisées et elles abondent en gibier de toute sorte. La région est en un mot un véritable paradis pour tous les amateurs de pêche et de chasse.

Il y a encore de nombreux homesteads à prendre aux alentours, et tous les colons déjà établis appartiennent à notre nationalité. Ce fait assure à tous ceux qui viendront nous rejoindre qu'ils se trouveront au milieu des leurs, "chez eux".

Notre colonie du Lac Froid possède une jolie église, et notre curé est le bon Père Legoff, un dévoué missionnaire de 73 ans, établi depuis 30 ans dans le pays.

Les plus anciens pionniers de Cold Lake sont MM. J. C. Soucy, surnommé l'"Empereur de Cold Lake", et M. Z. A. Lefèbre, instructeur agricole des Indiens de la réserve. Ces deux colons ont rendus d'immenses services à la colonisation dans cette partie du pays.

Tous nos colons sont en très bonne voie de prospérité. Nous avons eu une très bonne récolte et l'élevage donne d'excellents résultats, grâce à l'abondance et à la qualité de l'eau et du foin.

Notre région du Lac Froid est certainement l'endroit idéal pour les colons à la recherche de terrain dans un pays agréable à habiter.

(Suite à la page 6).

LE CANADA EN FRANCE

Un de nos amis nous envoie de Paris un numéro de la "Cote", le grand quotidien financier français contenant un intéressant article sur le développement économique du Canada.

Faisant allusion au traité de Réciprocité, notre confrère parisien reproduit in-extenso un article du "Courrier de l'Ouest" énumérant les avantages que ce traité réservait aux agriculteurs de l'Ouest.

Il est réconfortant de constater que de plus en plus en France on s'intéresse aux choses canadiennes.

L'article de "La Cote" aura sans doute pour effet d'attirer fortement l'attention des financiers français sur les entreprises canadiennes.

APPRENEZ A CONNAITRE LA LOI.

L'autre jour un fermier canadien-français se présentait aux bureaux du "Courrier de l'Ouest" pour faire insérer un avis concernant des animaux trouvés errant sur sa terre.

Notre compatriote ne se faisait qu'une idée très vague de ses droits et ses devoirs en ce qui concerne ces animaux. Nous lui communiquâmes un exemplaire en français de la loi d'Alberta concernant les animaux errants et il s'aperçut que jusqu'alors il s'était fait une idée complètement erronée de ce que la loi demande et accorde au fermier se trouvant dans un cas analogue au sien.

Tout fermier de la province peut se trouver un jour ou l'autre dans la même situation; que chacun se documente donc à l'avance en lisant la loi dans son texte français.

Le fermier qui consacrera quelques soirées d'hiver à la lecture des lois d'Alberta peut être assuré de ne pas perdre son temps en ce faisant.

Tôt ou tard ses connaissances légales lui serviront, et cela souvent pour son plus grand avantage personnel.

Nous rappelons qu'il suffit de nous faire la demande des lois en français d'Alberta pour qu'on les reçoive dans le plus bref délai.

Ces lois sont envoyées gratuitement.

UN EXEMPLE A SUIVRE

ORGANISATION D'UNE SUCCURSALE DU "PARLER FRANÇAIS" EN SASKATCHEWAN.

Un appel à tous les catholiques de langue française.

Quelques Canadiens-français patriotes de Saskatchewan viennent de faire preuve d'une louable initiative. Se rendant aux excellentes raisons mises en avant par divers journaux pour la fondation de succursales de la société du "Parler Français" dans l'Ouest, ils viennent de constituer à cette fin, un comité d'organisation.

C'est là un exemple et une leçon qui ne demeureront pas lettre morte pour nos compatriotes d'Alberta et nous aimons à croire que ces derniers feront preuve d'une initiative semblable à bref délai.

Nous donnons ci-dessous la teneur de l'appel que vient de lancer le comité Organisateur à tous les catholiques de langue française de Saskatchewan, ainsi que la liste des personnes qui composent ce comité:

APPEL AUX CATHOLIQUES DE LANGUE FRANÇAISE DE LA SASKATCHEWAN.

Mesdames et Messieurs,

Un événement de la plus haute importance s'accomplira au mois de juin prochain dans la vieille cité de Québec lorsque s'ouvrira le Premier Congrès de la Langue française au Canada.

Défenseurs et amis des lettres françaises, hauts dignitaires de l'Eglise, de la magistrature et du barreau; représentants de l'Etat et de toutes les classes dirigeantes, aussi bien que simples particuliers et que délégués officiels de nos diverses associations nationales; de tous les points du Canada et des Etats-Unis, jusque de la Louisiane et même de l'Europe où l'Académie Française sera représentée par M. Etienne Lamy, tous vont accourir à Québec pour la grande semaine du Congrès du 24 juin 1912.

A ces solennelles assises nationales où la très patriotique et méritante "Société du Parler Français au Canada" a convoqué, par une délibération prise le 14 février dernier, l'élite de toute la société française en Amérique, ne convient-il pas que notre belle province de la Saskatchewan soit spécialement représentée?

Le "Comité Organisateur d'une succursale du Parler Français dans la Saskatchewan" a pensé qu'il serait opportun, à cet effet, de lancer un cordial appel à tous les catholiques de langue française de la Saskatchewan.

Si les réponses nous parviennent nombreuses et favorables, comme nous osons bien l'espérer, le Comité, s'inspirant des lumières et des conseils de tous ceux qui adhèrent au projet de la fondation d'une succursale du "Parler Français" dans la Saskatchewan, et veulent en assurer le succès, avisera aux moyens de fonder un Bureau Permanent dans l'un des centres français de la province qui sera jugé le plus favorable au développement de cette oeuvre patriotique de conservation, de défense et d'épuration de notre idiome national.

Nous voudrions établir une association qui, tout en s'occupant activement de travaux littéraires et de linguistique, ait cependant des cadres assez larges pour grouper toutes les bonnes volontés, coordonner toutes les énergies pour le maintien intégral de notre belle langue française, sauvegarde de notre foi.

"Nous sommes en Amérique les représentants de la France, écrivait Mgr Roy, président du comité organisateur du Premier Congrès de Langue Française au Canada. Notre mission est de faire survivre dans la Nouvelle-France, malgré les fortunes contraires et les allégeances nouvelles, le génie de notre race, et de garder pur de tout alliage l'esprit français qui est le nôtre.

"Amis et ennemis l'ont bien compris. Jamais on n'a marqué tant d'amour pour notre langue française; jamais, non plus, il ne s'est fait tant d'efforts pour l'asservir.

"Aussi des raisons spéciales et pressantes nous engagent-elles, en ce moment, à nous grouper, à nous concerter, à nous encourager les uns les autres, afin de nous employer avec plus de courage et d'efficacité à l'oeuvre commune.

Ce que le Premier Congrès de la Langue française se propose d'accomplir pour toute la race française en Amérique, nous voudrions que notre Comité régional, dans une sphère plus modeste, et sur un champ d'action plus limité, encore que très vaste, puisse s'employer activement à le réaliser chez nous, dans notre province.

Il suffit, pour le moment, que vous nous manifestiez votre sentiment concernant ce projet.

Nous faisons donc appel à toutes les classes sociales, aux associations et organisations établies, comme aux simples individus de toute profession, et nous espérons vivement que tous se feront un devoir de nous faire parvenir leur adhésion au plus tôt.

Pour le comité organisateur,
H. LACOSTE, O.M.I.,
Président.

Le Secrétaire,
A. E. Auclair, O.M.I.

Comité Organisateur.

Voici la liste des membres du Comité d'Organisation:

Président d'Honneur, S. G. Mgr Albert Pascal, O.M.I., évêque de Prince Albert; S. G. Mgr O. E. Mathieu, évêque de Régina, S. G. Mgr O. Charlebois, O.M.I., évêque de Bérénice, vicaire apostolique de Keewatin; l'honorable W. F. A. Turgeon, procureur général de la Saskatchewan; l'hon. Benjamin Prince, sénateur.

Président Actif: R. P. H. Lacoste, O.M.I., vicaire général du diocèse de Prince Albert.

Secrétaire: R. P. A. F. Auclair, O.M.I.

Comité:

1o.—Tous les prêtres de langue française de la Saskatchewan.

2o.—MM. Louis Schmidt, écrivain publiciste. St. Louis, Sask.; Emile Richard, Richard, Sask.; Dr. N. H. Touchette, administrateur du Patriote de l'Ouest, Duck Lake, Sask.; Alph. Gravel, avocat, Moose Jaw; Emile Gravel, avocat, Moose Jaw; J. E. Fortin, architecte, Régina; Dr. Desrosiers, Saskatoon; Dr V. Bourgeault, Marcelin, Sask.; Dr Thibodeau, St. Hippolyte, Sask.; Dr. Moreau, Vonda; M. Morin, marchand Prince Albert; Gédéon Poulin, ancien instituteur, Prince Albert; A. H. de Trémaudan, Manor; Maurice Quennelle, notaire, Wauchope; J. M. Renaud, Saskatoon; M. Legault, instituteur, St-Hippolyte, Sask.; Alp. Geib, docteur en droit, Delmas, Sask.; Amédée Cléroux, agent de colonisation, Vonda; O. St-Denis, M. J. Dubois, Frs. Vernerey, G. Gervais, Duck Lake.

Billet du jeudi

LA VIE PRATIQUE.

Il y a quelques mois, un ménage parisien s'embarquait au Hâvre, à destination de New-York. Les voyageurs avaient souvent entendu célébrer le confort américain; ils croyaient ces louanges un peu excessives; mais ils témoignent dans les "Lectures pour tous" qu'elles sont justifiées. On arrive à l'hôtel; un ascenseur express vous conduit à votre chambre; on y trouve tout ce qu'il faut pour dormir, sauf un lit. Etonnement. Le groom s'approche de l'armoire à glace et en abat le revers, qui apparaît garni d'un matelas: c'est dans le jour, autant de place gagnée. Près du lit, un cadran; vous n'avez qu'à en tourner l'aiguille pour être réveillé, le lendemain, à l'heure voulue, par une boîte à musique, cachée dans les sommiers, qui jouera l'air de votre choix. Madame va faire ses emplettes dans Broadway, au General and Washington Store; de peur que Monsieur s'ennuie, le magasin a créé le bar-fumoir d'attente pour maris; si le ménage a un enfant, inutile de s'en encombrer: on le dépose à la nursery, qui vous le rend contre un numéro, comme un parapluie au vestiaire. Monsieur se commande un costume; en Europe, on couperait toutes ses mesures et lui ferait perdre du temps: en Amérique, on photographie de face et de profil devant un écran quadrillé qui indique à la fois toutes ses dimensions. Rien d'ennuyeux comme d'acheter un journal et de n'y rien trouver; l'"Evening Star" épargne cette déception à ses lecteurs; il les convoque à grands coups de sirène quand il sort une nouvelle vraiment intéressante. On entre au restaurant; on demande des oeufs à la coque: "Quel numéro de cuisson?" interroge le garçon. Suivant la réponse, le chef presse l'un des trois boutons qui plongent l'oeuf dans l'eau bouillante et l'en retirent automatiquement, après trois, quatre ou cinq minutes. On monte dans un train de luxe; on y trouve un coiffeur, une bibliothèque, une salle de douches, une piscine, un office où des dactylographes se tiennent à la disposition des hommes occupés qui veulent dicter leurs lettres d'affaires. Allez-vous à la campagne? un courtier vous propose une assurance contre la pluie; si le temps est mauvais, vous aurez la consolation qu'on vous rembourse vos frais de voyage et d'hôtel. Dans le port, un bateau est en partance. Une femme s'embarque, son mari reste sur le "pier". Le navire s'éloigne; la femme salue de la main; le mari agite son mouchoir; puis, comme il est inutile de perdre son temps, il passe le foulard à un homme de peine qui, moyennant un dollar, continue la démonstration.

Les dépêches de la semaine

—Le président de la Chambre des Représentants des Etats-Unis, Champ Clark, a déclaré à Frémont, Neb., que les neuf dixièmes du peuple américain sont en faveur de l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Il a dit notamment:

"Laissez-moi me présenter comme candidat à la présidence des Etats-Unis avec un programme comportant l'annexion du Canada, en autant que ce pays pourra la faire; que le président Taft se présente aussi comme adversaire de l'annexion, et je remporte la victoire dans tous les Etats de l'Union."

—Le prix Nobel d'une valeur de $40,000, accordé au chimiste le plus éminent, vient d'être remporté par Mme. Curie.

—On annonce en dernière heure une grande victoire des Turcs en Tripolitaine. Plusieurs centaines de soldats italiens ont été tués et les troupes du Sultan ont capturé dix-huit canons et une grande quantité de munitions.

—En dépit des arrangements entre les mineurs et les Compagnies, le travail n'a pas encore été repris dans les houillères de l'Alberta-Sud et de la Colombie. Ce fait complique sérieusement la situation précaire de la province de Saskatchewan, car cette dernière dépend largement des mines de l'Alberta pour a fourniture du combustible cet hiver.

—Le recensement fédéral indique qu'il y a au Canada 103,661 indiens et 4,600 esquimaux.

—La question de l'établissement d'une route transcontinentale, de Halifax à Vancouver, vient d'être soulevée à nouveau en Colombie Britannique. Plus de cent délégués venant de toutes les parties du Canada assistaient à une convention.

—Le gouvernement de Colombie Britannique vient de faire arpenter 14,000 acres de terre le long de la ligne du G.T.P., au sud de la cache de la Tête Jaune.

—Une profonde sensation a été causée, à Red Deer, par la découverte de pépites d'or, à trente-cinq milles à l'ouest de cette localité, sur les bords de la rivière Red Deer. De nombreuses personnes ont retenu des "claims".

—Le roi et la reine d'Angleterre sont partis aujourd'hui pour les Indes.

Le couronnement impérial aura lieu au milieu de fêtes éblouissantes à Delhi, le 14 du mois prochain.

—On signale, de tous les points de l'Ouest, un abaissement considérable de la température. La neige est tombée partout, marquant le début de l'hiver, et entravant beaucoup les battages. On estime que la moitié de la récolte de l'Ouest n'est pas encore battue.

Le thermomètre est descendu à 17° Fahr., à Edmonton, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Des chiffres éloquents

Notre collaborateur qui rédige la "Chronique de l'Organisation Agricole" attire fréquemment l'attention des cultivateurs sur les bienfaits que la Réciprocité aurait eu pour la classe agricole de l'Ouest.

L'absence de la concurrence sur un pied d'égalité des manufacturiers des Etats-Unis, incitent nos manufacturiers canadiens à demander des prix excessifs pour les outils aratoires vendus dans l'Ouest canadien, alors qu'aux Etats-Unis, ces mêmes manufacturiers vendent ces mêmes outils à un prix bien inférieur.

Veut-on un exemple?

Une charrue à traction mécanique "Cockshutt," est vendue à la manufacture à Brantford, Ontario, $600.

La même charrue est vendue à Winnipeg, $680.00 et à Saskatoon $705.00. Or sait-on à quel prix le cultivateur américain peut obtenir la même charrue?

A Peoria, Ill., pour $525, et à Minneapolis, Minn., pour $502. Ce fait est dû à ce que la maison canadienne doit combattre des concurrents sur le marché des Etats-Unis, alors qu'au Canada elle est protégée, contre toute concurrence sérieuse, par les droits énormes que le Canada impose sur les outils aratoires venant des Etats-Unis.

Ce sont ces droits que Sir Wilfrid Laurier voulait réduire de façon à avantager le cultivateur canadien en rognant quelque peu sur les bénéfices énormes des manufacturiers.

On comprend que ceux-ci n'ont reculé devant rien pour amener la chûte d'un homme d'Etat aussi dangereux... pour leurs intérêts!

Les lois de Saskatchewan

Une correspondance privée de Régina, Sask., nous apprend que la campagne du "Courrier de l'Ouest" pour la propagation parmi le public de langue française des lois de la province de Saskatchewan n'est pas demeurée sans résultat.

Depuis quelques mois, en effet, le gouvernement provincial a reçu des centaines de demandes provenant de tous les points de la province.

Nous tenons de source sûre que cet intérêt pris par les nôtres aura pour résultat immédiat de décider le gouvernement de Saskatchewan à faire traduire les lois qui ne l'ont pas encore été.

C'est là un des exemples les plus frappants de ce que la collaboration de tous nos lecteurs peut faire pour la propagation de la langue française dans l'Ouest.

OUVERTURE DE LA SESSION PROVINCIALE D'ALBERTA

L'ouverture de la session provinciale d'Alberta aura lieu le jeudi, 30 novembre. Il avait été décidé en premier lieu de fixer la date d'ouverture au 16 novembre, mais devant les objections de certains députés, le premier ministre a retardé l'ouverture de deux semaines.

On annonce que d'importants changements se produiront sous peu dans le cabinet Sifton; deux ministres seront probablement nommés avant l'ouverture du parlement.

DEUX ELECTIONS SONT CONTESTEES DANS L'OUEST.

Régina, Sask., 5.—Deux contestations d'élections ont été enregistrées, l'une contre M. Lévi Thompson, député Libéral de Qu'Appelle, et l'autre contre le Dr Neely, député libéral de Humbolt.

Les deux contestations sont basées sur des actes de corruption.

La richesse minière du Manitoba

La découverte d'une mine d'or, faite le printemps dernier, par le capitaine E. A. Pelletier, ancien inspecteur de la police montée du Nord-Ouest, sur les rives du grand lac Race, à environ trente milles du lac Winnipeg, semble être d'une grande importance et ajouter beaucoup à la valeur minière du Manitoba. Les mines sont très riches en or visible à l'oeil nu et d'après toutes les apparences rien n'a encore été découvert d'aussi riche, pas même dans le district minier de Porcupine. Des échantillons de quartz aurifère et quelques lingots d'or pur d'une grosseur considérable ont été exposés dans les vitrines du magasin Robinson & Co. et un bouton d'or pur à l'Université McGill, Montréal. Le quartz est d'une apparence jaunâtre et contient un léger pourcentage de pyrite de fer et de cuivre.

L'endroit où on a découvert la mine était habité par des indiens et jamais le pied d'un blanc n'avait foulé le sol. Traversant cette région de chasse le capitaine Pelletier prit quelques échantillons qu'il apporta avec lui à Halleybury où, après examen, on constata qu'ils valaient respectivement $111.61 et $121. Ce fut toute une révélation et dès lors on envoya des experts examiner sérieusement le terrain et faire les recherches qui ont confirmé les prévisions.

M. A. A. Paré, ancien ingénieur de la fameuse mine Holingor, à Porcupine, fit quelques percées à travers la veine principale et les échantillons rapportés à Halleybury ont donné $17.50 $28.50, $44.80 et $57.00 la tonne respectivement; la veine, qui mesure 4 à 10 pieds de largeur, rapportera une moyenne de $50.00 la tonne.

Cette découverte a été rapportée en mars par M. le capitaine Pelletier et l'étude de la formation géologique faite depuis justifie la prédiction que la veine est profonde et que le claim Gabrielle est un des plus riches au Canada. La zone minérale semble avoir plus de 2 milles de longueur et est très large, elle a été récemment acquise par la "Gabrielle Gold Mine, Limited," une compagnie du Manitoba, avec un capital de $100,000.

Cette découverte est le résultat d'une année et demi de recherches de la part du capitaine Pelletier qui est d'avis que d'autres découvertes de ce genre seront faites dans ce district. Avec l'extension probable des limites du Manitoba et la découverte de nouvelles richesses minérales le capitaine Pelletier dit qu'il est d'avis que dans un avenir prochain cette province sera, au point de vue minier, aussi avantageuse que n'importe quelle autre province du Dominion.

NOUVELLES DE PARTOUT

LES ELECTIONS DANS L'OUEST.

Winnipeg, 6. —Les votes donnés à la dernière élection dans les provinces du Manitoba, Saskatchewan et Alberta se décomptent ainsi: 124,671 pour les libéraux et 104,710 pour les conservateurs. Les candidats indépendants et socialistes ont obtenu 6,824 voix. Au Manitoba, les conservateurs ont eu une majorité de 51,720 voix. Dans la Saskatchewan, les libéraux ont obtenu une majorité de 18,216 voix. Leur majorité a été de 7,474 dans l'Alberta.

LE SENTIMENT IMPERIALISTE.

Londres, 5.—Cinq milles impérialistes se sont réunis, ce soir, au Queen's Hall, en vue de préparer une campagne active qui doit être menée cet hiver dans le Royaume-Uni. Le Duc de Malborough présidait, assisté du comte de Selborne, de Sir William Russell, de la Nouvelle-Zélande, et de Mme Fitzgibbon, du Canada, une nièce de feu sir John Macdonald. Le président fit un appel éloquent pour l'adoption d'une politique de préférence impériale, de défense et d'immigration impériales, dans le but d'empêcher les Dominions de négocier des traités avec l'étranger.

LA LANGUE FRANÇAISE EN BELGIQUE.

Bruxelles, 7. —On vient de publier la statistique de la population de Bruxelles. Elle nous apprend que sur les 19,000 étrangers habitant la capitale proprement dite, déduction faite des faubourgs, la colonie française est la plus nombreuse: 6,397 Français ont en effet leur résidence à Bruxelles.

Au point de vue des langues parlées—question de la plus haute importance étant donnée la lutte engagée entre les deux races— la statistique actuelle présente un réel intérêt. Il y a à Bruxelles 47,385 habitants ne connaissant que la langue française, et 29,081 ne parlant que la langue flamande, 85,414 habitants ont déclaré connaître le français et le flamand, les deux langues nationales. Cela donne 141,621 habitants sur 172,179—la population des faubourgs et les enfants en bas âge non comptés—pour lesquelles la langue française est la langue usuelle, contre 30,000 habitants environ déclarant ignorer le français. Or, il est à noter que certain des grands faubourgs, comme Ixelles, qui compte 80,000 habitants se réclament du régime français dans la proportion de 75 p.c.

LES EPITAPHES GAIES.

"Les affaires sont les affaires", comme dit Octave Mirbeau. Et certains commerçants ne perdent aucune occasion de publicité pour leur entreprise. Voici l'épitaphe réclame que ne craignit pas de graver un marbrier sur le tombeau de sa femme:

Ci-gît
Jeanne Faber
Femme de Thomas Faber
Marbrier.
! ! !

"Ce monument fut érigé par son époux en hommage à sa mémoire et comme un échantillon de son travail.

"Tombeau dans le même style 1.200 francs."

De son côté, un veuf avait fait inscrire, sur la pierre qui couvrait la tombe de son épouse, cette série d'annonces:

"La mort impitoyable m'a ravi ma chère femme, au moment précis où elle me donnait un fils pour lequel je cherche une bonne nourrice, en attendant que je puisse trouver, pour l'associer à mon existence, une nouvelle épouse, jeune, jolie, possédant 50,000 dollars, capable de m'aider et aussi de diriger l'important commerce de lingerie dont je vais liquider les marchandises à bas prix, avant de transférer mon magasin dans la superbe maison que j'ai fait construire au No. 174 de la 12e avenue où il me reste encore de magnifiques appartements, que je pourrai louer à d'excellentes conditions."

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

5

LES DEUX EPOUSES

E[illegible]oureux d'Armand, [illegible]drement:

—[illegible] cela te coûtera [illegible]i sait si notre bonheur [illegible] là, tout près, [illegible] facile à obtenir [illegible]es... Après tout, [illegible] de l'affection [illegible] pas rester éternellement inflexible...

Armand secoua la tête, sombre:

—Tu ne connais pas mon oncle Christian, Gillette!.. Voilà pourquoi tu parles ainsi...

Elle se fit plus douce, plus persuasive.

—Pour moi, cher aimé, pour notre amour, consens à t'humilier. Va, rentre dans sa maison... essaie de plaider encore notre cause. Avoue-lui la vérité. Peut-être cédera-t-il devant l'irréparable.

Armand la regardait avec tristesse. Enfin, il se décida.

—Je ne t'ai pas dit les causes exactes de notre brouille, mais voici l'heure où tu dois tout savoir, afin de ne point garder de vaines espérances... Depuis longtemps, depuis toujours, mon oncle Christian avait décidé de me marier à ma cousine Claire de Nieulles, la fille de sa soeur... Lorsque je t'ai connue, nous étions tacitement fiancés, Claire et moi. — Jamais, sois en sûre, mon oncle ne me pardonnera d'avoir bouleversé ses projets. Jamais il n'admettra pour moi une autre femme que celle qu'il avait choisie. —J'ai pu, au début, avoir des illusions à ce sujet; à présent, je vois clair et je ne m'en fais plus... Retourner auprès de mon oncle est cent fois inutile, du moment que je ne puis lui dire:—"Accordez-moi votre pardon, je me soumets et je suis prêt à devenir le mari de ma cousine Claire."

Le front courbé, dans un suprême découragement, Gillette convaincue, murmura:

—Ah! tu as raison... Nous sommes bien perdus, et nous n'avons plus qu'à mourir!..

Un heurt léger à la porte les fit tressaillir.

—Où qu'est-ce encore! fit Armand énervé.

Au même instant raisonnait la voix de la propriétaire.

—Madame Armand, ouvrez-moi. Je vous apporte de la soupe. Vous n'avez certainement pas songé à préparer quelque chose, et moi, je me trouve avoir de trop pour mon diner...

Touchée par cette pitié qui chez la brave femme dominait jusqu'à ses graves préoccupations personnelles, Gillette fit un geste pour s'élancer vers la porte; mais, Armand la retint vivement.

—Merci, madame! dit-il en élevant la voix, d'un ton acerbe. Ni l'un ni l'autre nous n'avons faim!

—Allons, ne faites pas les fiers, répliqua la bonne femme, l'accent déconfit. Je vous assure que si vous acceptez mon potage, cela me fera grand plaisir.

Le front d'Armand se plissait, sous une intolérable souffrance de son amour-propre. Je vous répète que nous n'avons besoin de rien! cria-t-il avec impatience.

—Bon, bon, c'est bien, ne vous mettez pas en colère, je m'en vais, marmotta la veuve, déçue à en pleurer, et quand même emplie d'une respectueuse admiration pour le grand seigneur qui malmenait ainsi ses bonnes intentions.

Et, l'on entendit son pas s'éloigner dans l'escalier, ainsi que décroître le cliquetis de la louche dans la soupière qu'elle portait.

Armand se promenait avec agitation.

—Ah! l'aumône!.. la pitié de gens comme cette femme!.. En sommes-nous vraiment là? Et, demain, tout à l'heure, serons-nous réduits à devoir accepter!...

Puis, rencontrant le visage pâle de la jeune femme, remarquant son attitude défaillante, il eut un remords soudain.

—Mon Dieu, mais, tu as peut être faim? J'ai eu tort de repousser ce secours!... Ah! Gillette, ma pauvre petite, pardonne-moi un orgueil absurde que je ne puis vaincre!...Ma chérie, si tu as besoin, dis-le, je vais rappeler cette femme!... Je l'implorerai!.. Je ne veux pas que tu souffres!. .

Elle se hâta de nier l'appétit que venait de réveiller en elle la pensée d'un repas, si léger fut-il.

—Non, non!... Oh! tu as bien fait de refuser... Madame Daillot ne cesse d'offrir ses services, puis elle vous les reproche ensuite...

Cependant, comme la nuit tombait rapidement, et qu'elle sentait qu'une faiblesse la gagnait, elle se dirigeait vers le lit.

—Je suis si lasse... Je vais m'étendre un peu.

Armand soupira, jetant un regard navré à la pauvreté du lieu.

—Le buffet vide, la cheminée sans feu.... dormons.... C'est en effet, la seule ressource qui nous reste!... Si toutefois, le sommeil ne nous abandonne pas à son tour!..

Mais, ils étaient trop jeunes pour connaître les insomnies.

Bientôt, l'anéantissement—suprême bien des malheureux— les gagna.

En bas, Mme Daillot songeait tristement devant les restes de sa soupe froide, ressassant son instinctif sentiment d'admiration pour le mouvement de fierté qu'avait eu le jeune comte.

—Ah! oui, murmura-t-elle, on voit bien que ce n'est pas du monde comme nous autres!...

Pourtant, la pensée de la pauvre Gillette s'endormant l'estomac vide, après la longue journée d'attente, d'espoir, si cruellement déçu, tourmentait la brave femme au moins autant que la perspective de la traite qu'il lui serait impossible de solder le lendemain matin.

—Pauvres... pauvres enfants! répétait-elle, désolée de son impuissance à les soulager.

II

CHEZ LE COMTE CHRISTIAN

Le lendemain matin, comme le jour gris de l'automne finissant pénétrait dans la misérable chambrette, Guillette encore mal éveillée vit Armand déjà debout, procédant à une longue et minutieuse toilette.

Rasé de frais, ses cheveux disposés avec soin, ses vêtements bien brossés, sa cravate nouée avec un art qu'il négligeait depuis longtemps, il avait vraiment retrouvé l'apparence de son élégance ancienne, malgré les quelques défauts irrémédiables provenant de sa pauvreté.

En effet, malgré l'aspect convenable de sa mise, il suffisait de l'observer d'un peu près pour apercevoir sa chaussure minable, le peu de brillant de son faux-col empesé par les mains inexpertes de Gillette, l'absence des gants, de la canne, des mille riens inutiles qui complètent et précisent l'ajustement de l'homme riche et recherché.

Lorsqu'il fut complètement habillé, il s'approcha du lit, et se pencha sur la jeune femme qui l'étudiait en silence, vaguement inquiète.

—Au revoir, ma chérie.

Elle se souleva.

—Où vas-tu?

Il souriait d'un air singulier.

Chercher de l'argent.

Pendant une seconde, une terreur indicible posséda Guillette. Elle pensa que, sous le coup des émotions qui les torturaient, son mari était devenu fou.

—Armand, je t'en prie, parle-moi... Explique-moi... Dis-moi ce que tu veux faire?...

Il répondit avec un calme qui la rassura, au moins sur l'état mental du jeune homme.

—Je vais chez mon oncle... J'ai beaucoup réfléchi cette nuit. En somme, tout espoir n'est pas perdu.—D'ailleurs, je ne veux pas que tu souffres, et je suis décidé à accepter n'importe quelle solution.

Elle se pendit à son cou, effrayée à présent de la tranquillité désespérée qu'il montrait.

—Mon Dieu, qu'as-tu résolu?... Quels accomodements pourrais-tu donc admettre?...

Il répondit sincèrement.

—Je ne puis te le dire, car je n'en sais rien moi-même... Je ne sais ce que je dirai à mon oncle... Cela dépendra des circonstances, de l'accueil que le comte me fera.

—Et, s'il refuse de te recevoir?

—Je m'arrangerai de façon à forcer sa porte... Je te le répète, je le verrai et tout prendra une autre face... j'ai mis de côté mon orgueil, mes scrupules... je suis prêt à tout...

Et, serrant tout à coup dans ses bras avec emportement le corps frêle de sa femme.

—Mon amour! jeta-t-il passionnément. Je ne veux pas te voir pâtir!... Oh! ce matin, au jour levant, je t'ai regardée... et, je ne saurais te dire la douleur, l'effroi que m'a causé la vue de ton cher petit visage amaigri, de ton corps anémié, fragile comme celui d'un petit oiseau! Quand tu es éveillée, l'éclat de tes yeux fait illusion, mais, pendant le sommeil, on lit toutes les souffrances sur tes traits altérés... Tu avais l'air d'une morte!... —Ah! je ne sais comment t'exprimer ce qui s'est passé en moi... Cela a été une révolution!... A présent, vois-tu, je sens que pour te sauver, pour ramener la santé et la joie en toi, un crime même me serait facile à commettre!...

Elle se pressa contre lui avec une gratitude un peu inquiète.

—Mon cher Armand, ne songe pas à moi... J'ai connu plusieurs fois les heures de profonde misère, mon corps et mon âme y sont faits. Je ne les redoute point.

Il se dégagea de la douce étreinte de la jeune femme avec une violence.

—Non, je te dis dis, cela ne peut durer ainsi!... Coûte que coûte, je te le promets!...

Et saisissant son chapeau, il s'enfuit avec hâte, sans répondre aux appels de Gillette, alarmée de ses projets mal définis, qui semblaient à la jeune femme gros de menaces imprécises.

En bas, le jeune homme rencontra l'épicière en train de lever le carreau du magasin.

Elle se releva avec précipitation, confuse d'être surprise en si humble occupation, et désolée que le jeune comte dût traverser la salle toute mouillée d'eau savonneuse.

—Ah! monsieur Armand, si j'avais su que vous sortiez d'aussi bonne heure, j'aurais expédié mon nettoyage!...

Il saisit les mains de la brave femme.

—Pardonnez-moi ma brusquerie d'hier soir, fit-il ému. Soyez bonne encore une fois... Portez quelque chose à manger à ma pauvre petite Gillette... car elle meurt d'inanition... Du reste, soyez sans crainte, notre situation précaire va cesser... Cette après-midi, je reviendrai avec de l'argent, et je vous dédommagerai largement des sacrifices que vous avez faits pour nous et des ennuis que nous vous avons causés.

Les larmes aux yeux, la veuve protesta, avec une effusion.

—Ah! je ne regrette qu'une chose, c'est d'être si peu fortunée, croyez-le bien, monsieur Armand.

—Merci!... N'oubliez pas Gillette.

Et madame Daillot ne tarda pas à le perdre de vue.

(A suivre).



Coin Feminin

CHRONIQUE

Je reçois d'une de mes correspondantes une curieuse lettre dans laquelle est posé très habilement l'intéressant problème de la confiance entre époux, au point de vue spécial des relations épistolaires et du secret des lettres reçues ou envoyées par chacun d'eux.

Ma correspondante me pardonnera, j'espère, d'en publier les passages essentiels. Il s'agit d'une question très délicate, toujours d'actualité et nos lectrices me sauront gré de leur en avoir exposé la discussion.

"—Dois-je livrer à mon mari le secret de toute ma correspondance, écrite ou reçue? Aura-t-il le droit de décacheter mon courrier en mon absence, de m'apporter mes lettres ouvertes? Souffrirai-je de ne pas être la première à lire mes lettres et n'est-il pas suffisant de seulement communiquer à mon mari celles qui peuvent l'intéresser? Ne dois-je pas garder pour moi seule le secret de certaines confidences émanant par exemple d'une amie d'enfance, et ne serait-ce pas un crime de lèse-amitié, une trahison véritable que de livrer ces confidences à un tiers, si intime fut-il?"

Puisque ma correspondante semble désirer connaître mon opinion bien franche, je lui dirai tout d'abord qu'un mari apportant à sa femme le courrier décacheté se qualifie d'un seul mot: c'est un rustre, un monsieur sans éducation, sans usages.

L'individu qui serait capable d'une telle indélicatesse n'est pas le monsieur qu'on épouse, mais le monsieur qu'on méprise. L'autorité du mari ne doit pas être seulement le droit du plus fort, et elle doit surtout s'exercer avec adresse et bienveillance afin d'être respectée. Et en ce qui concerne la correspondance, il n'est pas permis d'agir envers sa femme comme on se ferait scrupule d'agir envers un tiers plus anonyme.

Mais, chère Madame, j'imagine que votre mari est un homme bien élevé et que s'il lui arrive de décacheter une de vos lettres par inadvertance, il saura d'un mot aimable présenter ses excuses. J'imagine aussi, petite Madame, que vous êtes très "fine" et que dans une telle circonstance vous redouterez par une mauvaise humeur intempestive, d'éveiller en votre mari une surprise désagréable que le démon de la jalousie, toujours somnolent au coeur des hommes, transformerait trop aisément en soupçons.

Mais je m'empresse d'ajouter à cette première réponse un correctif dont vous saisirez toute l'importance. La femme intelligente et fine qui véritablement estime et aime son mari et qui en est aimée saura aiguiller sa vie intime dans le sens de la confiance réciproque la plus large. Elle ne provoquera de la part de ses correspondantes aucune confidence de nature à l'acculer à d'imprudentes cachotteries; ou si l'amitié lui fait un devoir strict d'accueillir ces confidences, par quelques mots elle saura calmer une susceptibilité toujours facile à mettre en éveil. Ce devoir de confiance devra en cas de litige primer toute autre préoccupation. Car un foyer ne subsiste que grâce à l'union étroite de ses membres, à leur cohésion parfaite: le moindre malentendu, la moindre mésintelligence sera comme la légère meurtrissure dont mourut le Vase brisé de Sully-Prudhomme.

MAGALI.

TRIBUNE LIBRE

Parlez français lorsque cela vous est possible.

Nous recevons d'un de nos lecteurs une intéressante lettre dont nous reproduisons les passages suivants:

Edmonton, 4 nov., 1911.

Monsieur le Rédacteur du "Courrier de l'Ouest,"

Cher Monsieur,

Je me trouvais hier, dans un magasin canadien-français de notre ville, lorsque je vis entrer l'un de nos compatriotes. Nous parlions à haute voix, en français bien entendu, et il était facile au nouveau venu de se rendre compte que l'usage de notre langue était courant dans le magasin. Or en quelle langue croyez-vous que ce Canadien-français s'adressa pour demander ce qu'il désirait?

En anglais, tout simplement!...

Ce fait est profondément triste et il se reproduit souvent; aussi n'ai-je nullement l'intention de vous signaler une nouveauté. Je voudrais simplement attirer l'attention sur les résultats funestes que cette anglomanie chez les nôtres peut produire à la longue.

La plupart des grands magasins d'Edmonton emploient des vendeurs et des vendeuses parlant français, pour l'avantage de leur clientèle de cette langue; c'est une initiative louable dont il convient de louer ceux qui la prennent. Mais je vous demande un peu si les gérants de ces magasins ne se fatigueront pas à la longue si jamais un seul acheteur se présente et réclame les services d'un vendeur parlant français?...

Lorsque l'un des nôtres se présentera paur demander une place, alléguant sa connaissance des deux langues, ne sera-t-on pas en droit de lui répondre: "La connaissance de la seule langue anglaise est bien suffisante; l'on ne s'adresse jamais en français aux vendeurs suceptibles de parler cette langue"?...

S'il est regrettable de constater que les services dés vendeurs français des grands magasins ne sont presque jamais requis dans notre langue; combien plus triste est cette anglomanie,—que je signale au début de cette lettre,—qui pousse un Canadien-français à ne parler qu'anglais dans un magasin canadien-français où il sait pertinemment que tout le monde parle le français?...

...Il me semble qu'il est grand temps que nos compatriotes comprennent enfin le danger qu'il y a pour eux à faire un usage excessif de la langue anglaise. Que l'on pratique cette langue dans les milieux purement anglais, que l'on mette une coquetterie à l'étudier avec acharnement pour la posséder parfaitement. Rien de mieux. Mais de grâce que l'on n'oublie pas pour cela notre belle langue et que l'on fasse de celle-ci autant d'usage qu'en permettront les diverses occupations de la vie quotidienne.

Il est parfaitement possible de parler deux langues avec pureté sans faire un mélange barbare des deux; et si l'on est forcément obligé d'employer souvent la langue anglaise dans une ville comme la nôtre, c'est une raison de plus pour se faire un devoir d'employer le français toutes les fois que l'occasion s'en présente.

Vous remerciant de votre hospitalité, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, de me croire... etc.

A. L.

Nous ne pouvons qu'approuver chaleureusement toutes les remarques de notre correspondant.

A propos de nos articles sur la question scolaire.

Les articles de notre distingué collaborateur, "Licencié-ès L.P." sur la question scolaire en Alberta, provoquent un vif intérêt parmi nós lecteurs, ainsi qu'en témoigne la nombreuse correspondance que nous recevons à ce sujet depuis deux semaines.

La plupart des lettres que nous avons reçues demandent à notre collaborateur de faire la lumière la plus complète sur cette passionnante question de l'enseignement bilingue dans notre province, et de remonter aux sources du différend.

Nous avons fait parvenir cette volumineuse correspondance à "Licencié-ès L.P., afin qu'il donne le supplément d'informations demandées au cours de prochains articles.

Les personnes, dont les noms suivent, voudront bien prendre note que leurs lettres ont été reçues au bureau du journal et qu'il y sera répondu en temps opportun:

M. E. C. de St-Paul, Alta.,—Un catholique de langue française, de Calgary. —Ami de l'équité, Brosseau.—Un lecteur, Végreville. MM. F. G. et A. C., Edmonton.



COUR DE DISTRICT

Des séances de la Cour de District et de la Cour Criminelle de District auront lieu dans le district judiciaire d'Athabasca, aux dates et lieux suivants, durant l'année 1912:

St-Albert . — **Wabamun.**

—Date d'ouverture:—

St-Albert	Wabamun
Mardi, 30 jan.	Jeudi, 8 fév.
Samedi, 4 mai.	Jeudi, 12 sept.
Mardi, 17 sept.	

Riv.-Q.-Barre	Lac Ste Anne
Mercredi, 31 jan.	Vendredi, 9 fév.
Lundi, 6 mai,	Vendredi, 13 sept.
Mercredi, 18 sept.	

Legal	St. Paul d. M.
Mardi, 7 mai	Mardi, 5 mars
Jeudi, 3 oct.	Mardi, 21 mai.
	Mardi, 15 oct.

Morinville	Brosseau.
Jeudi, 18 jan.	Mercredi, 6 mars
Mercredi, 8 mai	Mercredi, 22 mai
Vendredi, 4 oct.	Mercredi, 16 oct.
Vendredi, 29 novembre.	

Stony Plain	N. Edmonton (Packing Plant)
Mardi, 16 jan.	Lundi, 29 jan.
Mardi, 12 mars	Mardi 6 fév.
Vendredi, 10 mai	Mardi, 26 mars
Mardi, 8 oct	Vendredi, 19 avril
	Samedi, 11 mai.
	Vendredi, 20 sept.
	Vendredi, 11 oct.
	Vendredi, 15 nov.

Edison	Athabasca Ld'g...
Mercredi, 17 jan.	Lundi, 22 jan.
Mercredi, 13 mars	Lundi, 11 mars
Mardi, 23 avril	Mardi, 28 mai
Mercredi, 9 oct.	Lundi, 28 oct.

Daté à Edmonton, ce 13ème jour de septembre, 1911.

L. F. Clarry,
Député Procureur-Gén.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

EDMONTON, ALTA., JEUDI, 9 NOVEMBRE, 1911.

Les élections de l'Alberta Sud

Un article du "Saturday News."

Le résultat des élections partielles, qui ont eu lieu la semaine dernière dans quatre circonscriptions de l'Alberta-Sud, ne peut être envisagé autrement que comme un échec cinglant pour le gouvernement Sifton.

Un tel revers pour un gouvernement provincial est sans exemple dans l'histoire politique du Dominion, au cours des dernières années.

Tant qu'un parti est au pouvoir, il a, en effet, habituellement peu de difficulté à sortir victorieux des élections partielles, quelque désastreuses que puissent être des élections générales. Tel fut le cas du gouvernement Ross en Ontario.

Lorsque M. Sifton perd trois sièges en un seul jour et qu'ainsi sa majorité se trouve du jour au lendemain diminuée de six voix, on peut affirmer que sa politique a rencontré une forte opposition dans toute la région.

En détruisant un projet de chemin de fer pour la région du nord d'Alberta, le gouvernement s'est créé un antagonisme chez tous ceux dont, en des circonstances ordinaires, il aurait pu compter sur l'appui le plus solide. Ceux-ci avaient besoin d'une voie ferrée et ils ne pouvaient comprendre les mesures extraordinaires adoptées par le gouvernement pour en empêcher la construction!

Mais dans une province où les divisions géographiques ont une grande influence sur les préférences politiques, nous devions admettre que la suppression d'un projet de voie ferrée, intéressant les circonscriptions du nord, en indisposant celles-ci contre le gouvernement devait lui assurer le support des circonscriptions du sud. Il n'en a rien été.

Les moyens adoptés par M. Sifton pour résoudre le problème de l'A & G. W. furent tels que, quoi que pensâssent les électeurs du sud au sujet de la construction d'une voie ferrée au nord d'Edmonton, ils ne pouvaient, pour le bien des intérêts généraux de la province ratifier une telle politique gouvernementale.

Le langage énergique employé, il y a un an, pour protester contre l'écrasement du projet de l'A. G. W., n'alla pas trop loin. Il s'agissait d'une confiscation pure et simple. Aucune mesure de ce genre n'avait encore été adoptée par un gouvernement sous le drapeau britannique. Encore que l'acte du gouvernement fut violemment critiqué; pas un seul mot d'une défense admissible ne fut prononcé par les membres du gouvernement. Une bonne partie des députés libéraux refusèrent de ratifier l'action du gouvernement et M. Sifton ne fut appuyé que par une majorité de huit voix.

Le gouvernement n'avait pas le droit de verser au trésor public de la province des fonds empruntés par une Corporation privée dans le but de construire une voie ferrée. Une telle action ne pouvait qu'aboutir à des procédures judiciaires dont nul ne peut prévoir la fin.

Par suite de cette législation arbitraire, le développement sur lequel nous comptions pour la région du nord ne pouvait se produire, d'autre part les finances publiques ne recevaient aucun appoint, puisque le capital ne peut être employé à quoi que ce soit pendant toute la durée des procédures, et celles-ci peuvent durer plusieurs années.

Si les procédures tournent à l'avantage du gouvernement la province perdra encore des sommes énormes; si le gouvernement perd le procès les finances provinciales seront plongées dans un véritable chaos.

Un an s'est écoulé depuis la dernière session et la premiere cour n'a pas encore fait connaître sa décision. Si les procédures ne sont pas abandonnées, ce n'est pas avant 1913 que le différend sera porté devant le Conseil privé.

Ce sont là des faits qui intéressent à la fois le sud et le nord de la province, et c'est sur eux que l'Opposition a basé sa campagne dans Calgary, Gleichen, Lethbridge et Pincher Creek, avec le résultat que le gouvernement a été battu dans ces quatres comtés.

La politique extérieure

LA REVOLUTION CHINOISE

Un célèbre journaliste français, Villemessant, disait qu'un simple accident de voiture est événement bien plus considérable pour les habitants d'une ville qu'une révolution en Chine

Beaucoup de gens, même en Amérique, déclare un de nos confrères, pensent un peu comme Villemessant. La Chine. c'est si loin, et tous ces noms barbares auxquels on se heurte, vous découragent. Que nous importe, après tout, ce que le vice-roi Tchang-tche-tong a bien pu faire à Outchang!

Et cependant là-bas le sang coule à flots. Le mouvement révolutionnaire s'étend et menace tout l'empire. Nous avons vu se produire dans ces dernières années une série d'insurrections locales dans le Céleste-Empire. Cette fois-ci, il s'agit d'une véritable révolution qui pourrait être le début du grand bouleversement annoncé depuis si longtemps et attendu par tous les Européens qui sont au courant des affaires de Chine. Cela mérite bien de retenir l'attention.

L'incendie a éclaté dans les provinces du centre. Mais des mouvements révolutionnaires se manifestent encore plus au sud ,à Canton et à l'ouest dans la grande province de Setchuan. Le gouvernement de Pékin est exposé à voir se révolter tout le centre et le sud de la Chine.

Les dernières insurrections purent être facilement réprimées grâce à l'armée nouvellement formée et équipée. Mais cette fois-ci les soldats eux-mêmes pactisent avec les révoltés. On sait que, dans chaque province, le vice-roi organise lui-même ses troupes. On citait précisément celles de la province d'Outchang comme un modèle pour le reste de l'empire. Après la guerre du Japon, le vice-roi avait fait venir des instructeurs d'Europe, et ses hommes manoeuvraient à la baguette. Les voyageurs étaient émerveillés des progrès militaires accomplis en quelques années. C'était l'époque où l'on ne parlait que du péril jaune. Voici, disait-on, les troupes qui envahiront l'Europe.

En attendant d'envahir l'Europe, la nouvelle armée chinoise se fait la main en mettant son propre pays à feu et à sang. L'arsénal de Outchang, ses provisions d'armes, le trésor de ce vice-roi désireux de réformes, sont dans les mains des révoltés. Les mandarins avaient l'habitude de déconsidérer le service militaire et de détester les armes et les méthodes de l'Europe. C'est contre la vieille Chine que ces armes et ces méthodes devaient servir en premier lieu.

Les dernières insurrections étaient des mouvements populaires créés par la famine, les épidémies, les inondations. La misère armait ces hordes et les poussait à toutes sortes d'excès. Les Boxeurs, qui causèrent tant de ravages et motivèrent une expédition de presque toutes les puissances d'Europe pour la délivrance des légations à Pékin, en voulaient aux étrangers; et leur mouvement était sourdement encouragé par la cour. Cette fois-ci la révolte paraît être dirigée par des intellectuels contre la dynastie.

La Chine, depuis moins de trois siècles,—est-il nécessaire de le rappeler?— est gouvernée par les Tartares mandchoux, qui se sont emparés de Pékin en 1644 et ont installé sur le trône la dynastie des Tsin. Cette race étrangère a fait de très grandes choses et donné à l'empire ses immenses frontières actuelles. Mais, depuis longtemps, elle a perdu sa popularité et son prestige et on la rend responsable des misères du peuple et aussi des humiliations diverses infligées à l'empire.

Car il se passe dans l'âme chinoise un phénomène singulier. Le sentiment national, qui n'existait pas, s'est formé et s'affirme sous les menaces de l'Europe et aux leçons du Japon. Ce sentiment national se confond avec cet esprit nouveau qu'aucune frontière n'arrête nulle part et qui est le besoin de progrès social et de civilisation sur le modèle de l'Europe. La dynastie mandchoue est hostile à ces innovations. C'est donc elle qu'il faut renverser.

Que cette révolution triomphe tout de suite où qu'elle soit réprimée, les causes qui l'ont fait naître subsisteront.

La sollicitude redoutable que l'Europe porte aux Etats malades, qu'il s'agisse de la Turquie, du Maroc, de la Perse ou de la Chine, les intérêts variés qu'elle possède déjà dans le Céleste-Empire, compliquent cette crise qui tôt ou tard posera en Asie, devant les puissances, un formidable problème.

La politique fédérale

Un discours de M. R. L. Borden.

M. R. L. Borden vient de prononcer un discours, le premier depuis qu'il a été appelé au poste de chef de l'Etat canadien.

Nous empruntons à l'un de nos confrères de l'Est le résumé de ce discours qui était attendu avec curiosité par tous les électeurs du Dominion, anxieux de connaître les projets du nouveau gouvernement:

"L'hon. M. Borden a été banqueté, hier soir, à Halifax.

La circonstance était solennelle. C'était la première fois, depuis son élévation au pouvoir, que le nouveau premier ministre du Canada avait l'occasion de paraître en public, dans une réunion d'ordre purement politique. Il parlait dans sa province natale, devant des délégués venus de partout, mais principalement devant les électeurs de sa propre circonscription. Enfin, il était accompagné de sept de ses collègues les plus importants dans la nouvelle administration.

Pour toutes ces raisons, on devait s'attendre que M. Borden fournirait un effort exceptionnel. L'occasion ne pouvait s'offrir à lui meilleure de prouver qu'il est de ceux qui, pour leurs coups d'essai, veulent des coups de maître.

Il faut bien avouer que nous avons été déçus. Le nouveaux premier ministre du Canada ne nous a pas donné le discours d'homme d'Etat que nous attendions de lui Il s'est exprimé avec beaucoup de dignité et assez habilement, comme toujours, mais en ayant bien soin de se renfermer dans les généralités. Après qu'il a parlé, nous ne découvrons aucun horizon nouveau, nous n'avons pas de lumières plus grandes qu'auparavant sur la façon dont il entend diriger les destinées canadiennes.

Avec une intention évidemment diplomatique, M. Borden a employé une bonne moitié de son discours à expliquer que le rejet du traité de réciprocité par l'électorat canadien ne devait pas être attribué à un sentiment d'hostilité envers les Etats-Unis. Nous pourrions répondre à certains arguments du premier ministre, surtout lorsqu'il prétend que l'arrangement Taft-Fielding, quoique résiliable en tout temps, enlevait au Canada le contrôle complet de son système fiscal, mais nous ne croyons pas qu'il soit bien utile de refaire ici le procès de la réciprocité. Par la volonté du peuple, la réciprocité est chose du passé. Nous sommes intéressés davantage par la seconde partie du discours de M. Borden qui parle d'avenir.

Dans cette seconde partie, le nouveau premier ministre est censé définir sa politique, tracer les grandes lignes de son programme. Voyons donc les grandes choses qu'il nous promet.

Le gouvernement conservateur, assure M. Borden, travaillera au développement du Canada sur tout son territoire; il portera une attention toute spéciale au problème si important du transport; il encouragera l'agriculture, principalement en contribuant à l'établissement et au maintien de grandes routes permanentes; il cherchera à obtenir une régularisation du tarif, au moyen d'une commission fiscale permanente; enfin, il poursuivra la réforme du service civil commencé par ses prédécesseurs.

Si l'on excepte le passage qui traite de l'établissement des routes et auquel, soit dit en passant, nous sommes très heureux d'applaudir, et un autre passage qui, à travers beaucoup de vague, laisse entrevoir une politique de préférence intercoloniale, nous ne voyons rien dans le discours de M. Borden que n'aurait pu promettre le premier orateur ministériel venu. Qu'un gouvernement s'engage à conserver les ressources naturelles du pays, à encourager l'agriculture, à promouvoir l'industrie du transport, c'est le thème de tous les discours du trône, même des plus désespérément vagues. Nous attendions un peu plus de précision.

NOUVELLES REGIONALES

(Suite de la page 1).

BONNYVILLE, Alta.

Nous avons eu, cette année, l'une des plus belles récoltes que nous ayons encore eues dans la région. Nos colons sont entièrement satisfaits. La terre est d'une grande fertilité, les pâturages sont de première qualité et nous avons la meilleure eau qui soit possible de trouver dans l'Ouest. C'est assez pour assurer le plus bel avenir possible à notre localité. Il faut ajouter à cela que nous possédons un lac renommé pour sa beauté, le lac de l'Orignal (Moose Lake).

Les fermes de Bonnyville sont particulièrement remarquables par la beauté des constructions; cela tient à ce que le bois se trouve en abondance dans les environs.

Les premiers pionniers du pays sont MM. W. Ouimet, P. et Jos. Ouellette, Dargis, Bellemarre, Vadeboncoeur, et autres dont les noms nous échappent.

Il y a encore d'excellents homesteads à prendre dans notre région essentiellement canadienne-française.

DURLINGVILLE, Alta.

Durlingville, situé sur les bords du lac de l'Orignal, est un autre de nos bons centres de colonisation canadiens-français, au nord de la rivière Saskatchewan.

Là encore, les maisons se font remarquer par leur aspect d'élégance et de confortable; la facilité offerte par les scieries de MM. Baril frères, pour se procurer à bon marché du bois de construction, est en grande partie la cause de ce fait.

Nos colons sont tous en bonne voie de prospérité et il n'en est pas un qui regrette de s'être établi ici.

La récolte est très belle dans notre région et les gelées précoces n'ont fait que peu de dommage au grain. Les cultivateurs sont fort encouragés par les résultats qu'ils ont obtenus.

La réserve à foin vient enfin d'être ouverte, mais nos gens se plaignent d'un acte d'injustice criante commis par le nouveau gouvernement conservateur.

Depuis plusieurs années certains colons s'étaient établis sur cette réserve, ils avaient "squatté", suivant l'expression courante, fait les améliorations exigées par la loi et accompli leur temps de résidence; or au lieu de leur accorder immédiatement leurs patentes, ainsi que cela se faisait autrefois, on les oblige à recommencer leur devoir de résidence de trois années. C'est là une injustice flagrante contre laquelle toute la population proteste.

Au nombre des plus anciens colons de Durlingville nous citerons MM. Durand-Daubin, Dubard, MacLeod et Jos. Mercier.

Il y a encore de bons homesteads à prendre dans cette intéressante localité.

RIFE et GURNEYVILLE, Alta.

Rife et Gurneyville sont deux localités situées au N.-E. de St-Paul.

Rife est un excellent endroit de colonisation vers lequel nos compatriotes devraient se diriger plus nombreux. Le sol et les pâturages sont excellents, et il y a encore de très bons homesteads vacants.

Gurneeyville est situé sur les bords du Lac de l'Orignal, auprès de la réserve Keheewin. C'est un des meilleurs endroits pour l'élevage en Alberta. Le pionnier de ce dernier endroit est M. Emile Pigeon, marchand et éleveur.

HOWELL, Sask.

Les travaux des battages sont très avancés; plusieurs de nos fermiers ont une magnifique récolte, mais en certains endroits le blé a été atteint par les gelées et l'on n'a pas obtenu le résultat que l'on prévoyait au printemps.

Nous avons une belle température bien que froide; depuis quelques jours le thermomètre se maintient à zéro. La terre est gelée, de sorte que tous les travaux agricoles sont arrêtés. Nos fermiers se préparent à faire leurs provisions de bois et de charbon.

Nous avons eu, il y a quelque temps, la visite de M. le Chanoine Le Pailleur et de M. Désaulnier de la Société des Artisans Canadiens-Français. Ces Messieurs étaient accompagnés des Révérends MM. Ouellette et Bernier; ils nous ont fait une intéressante conférence sur cette grande Société canadienne-française de secours mutuels. Une foule nombreuse y assistait.

La Toussaint et la Fête des Morts ont été célébrées avec une grande solennité. Les communions ont été nombreuses. Nous avons eu deux intéressants sermons à cet occasion qui ont causé beaucoup d'impression sur les fidèles.

L'assistance à tous les offices a été particulièrement nombreuse et recueillie.

Notre bazar annuel, organisé au profit de notre église aura lieu les 21, 22 et 23 novembre.

VILLENEUVE, Alta.

BENEDICTION DE L'EGLISE ST-PIERRE.

Le dimanche, 29 octobre, avait lieu, à Villeneuve, la bénédiction de la nouvelle église; ce fut pour toute l'excellente population de St-Pierre, l'occasion d'une grande joie.

De bon matin la paroisse toute entière était réunie pour recevoir l'évêque du diocèse, Mgr Legal, qui venait bénir le nouveau temple; plusieurs prêtres l'accompagnaient.

La nouvelle église, toute pavoisée, offrait bonne mine, et plus d'un visiteur parut surpris. La bénédiction fine, on célébra le Saint Sacrifice de la messe pour la première fois, plus d'un assistant dût être ému, car notre église vaste et sonore se prête admirablement à nos cérémonies religieuses. Le sermon fut donné par le Rév. M. Ethier, curé de Morinville; en des termes éloquents il nous dit ce qu'était l'église et ce qu'elle doit être pour nous; Dieu veuille que ces beaux enseignements se gravent dans le coeur de tous.

Après la messe Mgr l'évêque donna la confirmation et ce ne fut pas la partie la moins touchante de la cérémonie. Plusieurs beaux cantiques furent rendus par de belles voix et nous voudrions que notre église connut toujours de tels chants.

A midi, un magnifique dîner réunissait tous les témoins de la fête, et l'on put constater une fois de plus le dévouement des Dames de St-Pierre.

L'église que nous venons d'élever à la gloire de Dieu fait honneur à la générosité des gens de St-Pierre, mais il reste à remercier tous ceux qui nous sont venus en aide avec tant d'empressement et de générosité; nous garderons bon souvenir de tous ceux qui nous ont si bien aidé.

Espérons qu'autour de notre chère église viendront se grouper de nouvelles familles catholiques, les terres sont des plus avantageuses à St-Pierre. Malheureusement elles ne sont pas connues et ce serait un grand service à rendre à plusieurs familles à même d'acheter une bonne terre que de les envoyer vers nous.

Dans quelque temps nous aurons l'avantage d'une station de chemin de fer. Aux nouveaux arrivants dans l'Ouest, nous donnons rendez-vous à St-Pierre de Villeneuve.

VERMILION, Alta.

La semaine dernière, M. H. J. Lustig, de Londres, représentant de divers capitalistes de Belgique, était en ville, dans le but d'étudier s'il est possible de faire dans le district de Vermilion de la culture sur une vaste échelle. Il a une grande confiance dans l'avenir de notre jeune cité qu'il croit appelée à une magnifique extension prochaine. Nous le souhaitons comme lui.

M. Lustig est, nous dit-on, à la recherche d'un bloc de 40,000 acres. Cela fait tout juste 250 sections; il aura du mal à trouver cela d'un seul tenant.

F. Miller, fermier à 2 milles S.-E. de la ville, vient de céder son homestead pour $4,000. C'est une jolie somme.

Le journal local de Vermilion publie un article rappelant que le chemin de fer allant à Wainwright, quoique promis depuis de long mois, reste toujours à l'état embryonnaire.

Il dit encore que le C.N.R. a obtenu une charte pour la construction d'une voie ferrée de Vermilion à Cold Lake; une autre allant de Vermilion à Medicine Hat; une autre allant à Whitford Lake; une autre allant au nord, à un point nommé Wilkie.

Puis, le G.T.P. aurait l'intention de venir jusqu'à Vermilion.

Franchement, tout cela fait très bien sur le papier, c'est magnifique; quant à l'exécution, c'est autre chose. Nous croyons certainement à un avenir superbe pour le district de Vermilion qui est situé dans une position idéale, à moitié route entre Edmonton et la province de Saskatchewan. Tous ces chemins de fer se feront probablement un jour ou l'autre, mais le "Courrier de l'Ouest" aura des cheveux blancs quand ces voies ferrées multiples entreront dans la période d'exécution.

Causerie du dimanche

EN TERRE SAINTE.

Par Père Baptiste.

Mes petits et grands enfants, j'ai acheté des oranges pour récomprendre ceux d'entre vous qui ont été sages et obéissants.

Voyons, Napoléon, as-tu demandé à monsieur le curé de t'expliquer ce qu'étaient les pharisiens, les hérodiens, César, le tribut, le denier?

—Oui, grand'père, je l'ai fait. Mais j'ai oublié ce que monsieur le curé a dit.

—Et toi, Paul, à qui le vieux Baptiste s'adressa, que te rappelles-tu des explications données par monsieur le curé?

—Grand'père, pour dire vrai, j'ai retenu ceci. Les pharisiens étaient des hommes savants et influents qui se croyaient bien meilleurs que les autres citoyens, et qui n'aimaient pas beaucoup Notre Seigneur; car lui, leur montrait leur vantardise et leur bêtise.

Les hérodiens étaient des hommes de la haute politique de ce temps là. Leur chef était Hérode, et tous se mettaient à plat ventre devant les Romains.

Les Romains, dans ce temps là, étaient les maîtres de la Terre Sainte, comme, à présent, les Anglais se disent les maîtres du Canada.

César: c'était le grand Empereur des Romains, comme Georges V c'est le grand roi des Anglais.

Le tribut, c'était les impôts, les taxes. —Le denier, c'était une monnaie du temps de Jésus, laquelle vaudrait peut-être vingt-cinq sous d'aujourd'hui.

—Ah! mais je suis surpris, mon petit Paul, tu parles comme un livre!

—Grand père, fit Antoinette, racontez-nous encore une histoire du temps du bon Jésus.

"En ce temps-là, pendant que Jésus parlait aux disciples de Jean (Baptiste), un chef de la synagogue, s'approcha de lui et le salua, et dit: Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez imposer vos mains sur elle, et elle vivra. Jésus se leva aussitôt et le suivit avec ses disciples.

Au même instant, une femme qui, depuis douze ans, était affligée d'une perte de sang, s'approcha de lui par derrière et toucha la frange de son vêtement; car elle disait en elle-même: Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Mais Jésus s'étant retourné et la voyant, lui dit: Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a sauvé; et à l'heure même cette femme fut guérie."

—Oh! comme il était bon, Jésus! firent les enfants.

—Bien! laissez-moi finir l'histoire de la petite fille morte!

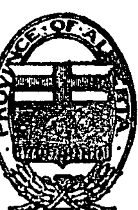
"Lorsque Jésus fut arrivé dans la maison du chef de la synagogue, et qu'il eût vu les joueurs de flûte et une troupe de gens qui faisaient grand bruit, il leur dit: Retirez-vous, car cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie. Ils se moquaient de lui. Quand on eût fait sortir tout le monde, Jésus entra, la prit par la main, et la jeune fille se leva.

La nouvelle s'en répandit aussitôt dans tout le voisinage."

—Ah! grand père, pourquoi bourrez-vous déjà votre pipe. Nous voudrions encore une autre histoire comme celle-là!!

—Non, non, mes enfants: une est assez à la fois. Et puis je suis enrhumé, j'ai peine à parler. Allez apprendre vos leçons. Tiens, Jérôme, va me chercher mes lunettes!

P. B.



COUR DE DISTRICT

Des séances de la Cour de district et de la Cour criminelle de district seront tenues dans le district judiciaire d'Edmonton, aux dates et lieux suivants durant l'année 1912:

—Dates d'ouverture—

Edmonton	Viking.
Lundi, 22 jan.	Jeudi, 11 jan.
Lundi, 19 fév.	Jeudi, 4 avril
Lundi, 18 mars	Jeudi, 10 oct.
Lundi, 18 mars	
Lundi, 15 avril	**Fort Saskatchewan.**
Lundi, 13 mai	
Lundi, 17 juin	Mardi, 27 fév.
Lundi, 16 sept.	Mardi, 28 mai
Lundi, 21 oct.	Mardi, 24 sept.
Lundi, 18 nov.	Mardi, 26 nov.
Lundi, 9 déc.	
Strathcona	**Végreville.**
Lundi, 15 jan.	Jeudi, 29 fév.
Mardi, 9 avril,	Jeudi, 30 mai
Mardi, 10 sept.	Jeudi, 26 sept.
Jeudi, 7 nov.	Jeudi, 28 nov.
Tofield	**Lloydminster**
Mardi, 9 janv.	Mardi, 12 mars
Mardi, 2 avril	Mardi, 11 juin
Mardi, 8 oct.	Mardi, 1 oct.
	Mardi, 3 déc.
Millet	**Innisfree**
Mardi, 13 fév.	Mercredi, 13 mars
Mardi, 30 avril	Mercredi, 12 juin
Mardi, 3 sept.	Mercredi, 2 oct.
Mardi, 12 nov.	Mercredi, 5 déc.
Leduc	**Vermilion**
Mercredi, 14 fév.	Jeudi, 14 mars
Mercredi, 1 mai	Jeudi, 13 juin
Mercredi, 4 sept.	Jeudi, 3 oct.
Mercredi, 13 nov.	Jeudi, 5 déc.

Lamont.
Mardi, 5 mars
Mardi, 4 juin
Mardi, 15 oct.

Daté à Edmonton, ce 13ème jour de septembre, 1911.

L. F. CLARRY,
Député Procureur-Gén.

LA QUESTION SCOLAIRE DANS L'OUEST

Défense aux endormis de lire ce qui suit.

(Troisième Article).

L'auteur des articles parus précédemment sur la Clause 136, n'a pas encore été atteint par le bras justicier. Cependant il sait que plus d'un endormi a entr'ouvert un oeil, étendu le bras, baillé, puis ouvert les deux oreilles pendant que sa femme, dans un coin, avait la patience de lire les deux articles à haute voix!!

"Doucement."

On dira: à quoi bon ces vitupérations? A-t-on jamais pris des mouches avec du miel?

Je réplique: J'ai affaire à des frêlons! Je les chasse par le feu. Je ne me sers ni de fiel, ni de miel, ni de vinaigre: c'est bien trop cher. Un feu—fut-il de paille et de rameaux secs,est bien plus efficace!

J'ajoute: Je connais les méthodes d'autrui. Il y a la méthode du silence, —la méthode de l'étouffement de la question,— il y a la méthode des sophismes, des trompe-l'oeil et des trompe-jugement. On fera prendre au bon peuple des chameaux pour des mouches: il suffit d'un peu de temps, en dorant la pilule; mon oncle François disait, en versant du sirop d'érable sur de la fiente de vache, on fera passer le tout pour de la galette de sarrasin!

Voilà tout le secret: on dit aux gens: Ne parlez plus de la question des écoles; c'est réglé et fort bien réglé. Si vous en parlez vous allez lâcher le loup dans la bergerie. Ça fera plus de mal que de bien—or j'entends tonnant depuis la Rivière Rouge la voix du Lion Manitobain, semblable à l'antique Lion de Juda, qui crie: "Honnis soient qui mal y pensent." Honte aux lâches!! En avant Canada!!

Il existe sous le grand soleil albertain un nombre respectable de pères de famille, contribuables, qui désireraient qu'une part "équitable" fut faite au français dans les basses classes—du premier au cinquième Livre—; mais ils sont affiliés à quelque parti politique. Afin de conserver leur rang et leur influence dans le parti, ils se taisent là où ils devraient parler à haute et persévérante voix.

Ce sont des timides devant les forts; mais ce sont des forts devant des femmes!!

Quel héroïsme d'être brave devant nos bonnes mamans.

Ces politiciens ont de la chair de poule: voilà tout!!

Revenons à nos moutons.

Aux pages 20, 21 de la brochure du Rév. Père Leduc. "Hostilité Démasquée," publiée en 1896, avec l'approbation des Evêques: Mgr Langevin et Mgr Grandin, je trouve une lettre de protestation, datée du 9 août 1894, adressée au secrétaire du Conseil de l'Education, à Régina. Ce document porte les signatures suivantes:

H. W. McKenney, Président,
E. Brosseau, Commissaire,
M. Mérer, Commissaire.

J'en détache ce paragraphe: "Nous vous ferons observer que l'enseignement ne saurait se donner ici (à St-Albert), avec avantage, sans se servir du français, et l'enseignement de cette langue est bien inférieur à ce que nous serions en droit d'exiger même pour un cours élémentaire, (nonobstant l'opposition de l'inspecteur à l'enseignement du français).

NOTEZ: Déjà, il y a 17 ans, on signalait l'opposition et les entraves des inspecteurs à l'enseignement du français à l'école!!

Du commentaire, oeuvre du Rév. P. Leduc, je tire les lignes suivantes: "Les inspecteurs ont fait semblant d'ignorer complètement l'enseignement du français. Les enfants n'ont pas été examinés sur ce sujet et toutes les questions qui leur ont été faites, l'ont été en langue anglaise, même aux enfants d'origine et de langue différentes qui n'ont pas encore eu le temps d'apprendre assez l'anglais pour saisir le sens ou la portée de ces questions."

Le 31 août 1894, un autre document, ce dernier signé par H. Leduc, O.M.I., Vic.-Gén. de St-Albert, et par A. E. Forget, membre catholique du Conseil de l'Instruction Publique, portait devant le comité des écoles, et aussi, par conséquent, devant le Département d'Education, les plaintes des catholiques et des Canadiens-français, relatives à certaines clauses de la Loi Scolaire de 1892. Je lis: "Ils affirment être "dépouillés du droit" de se servir de la langue française pour l'enseignement, dans celles de leurs écoles, où le français est la langue des enfants qui les fréquentent." Cf. p. 29, de la brochure, en bas (f).

Voici qui est remarquable. C'est à lire par les gens sérieux! Cf. "Hostilité Démasquée," p. 39.

Voici ce que dit M. A. E. Forget:

"Si je représente ici avec le Rév. P. Leduc, les Catholiques des Territoires,... je représente aussi les Canadiens-français, et comme tel, au nom du droit et de la justice, je réclame l'usage de la langue française dans nos écoles fréquentées en grande majorité par des enfants canadiens-français... Nous savons que nos enfants ne sauraient occuper plus tard les positions scolaires auxquelles ils ont droit, (comme les vôtres), sans la connaissance des deux langues officiellement reconnues en Canada.

"Nous voulons qu'ils apprennent et sachent l'anglais; mais nous voulons aussi qu'ils connaissent la langue de nos ancêtres... La preuve évidente et palpable que nous étudions l'anglais, c'est qu'il vous est très difficile, Messieurs, de rencontrer des Canadiens-français qui ne parlent pas cette langue au moins d'une manière très satisfaisante.

"Elle est enseignée dans toutes nos écoles du Nord-Ouest; mais est-ce une raison pour mettre des obstacles à l'enseignement du français tel que nous y avons droit?..

"Nos citoyens de langue anglaise n'ont pas le droit de nous dire: "vous irez jusque là, et vous n'irez pas plus loin"...

"Puisque nous ne connaissons et ne parlons qu'une seule des deux langues officielles du Canada, vous n'avez pas besoin, vous, Canadiens-français, d'être meilleurs linguistes que nous, contentez-vous donc de l'anglais, notre langue maternelle à nous, et renoncez à la langue de vos ancêtres."

Ainsi parlait A. E. Forget...

Voici une réplique à l'adresse de ceux qui "béatement," accusent les maîtresses (sic) de s'opposer à l'enseignement du français.

L'Ordonnance Scolaire de 1892 (laquelle est demeurée efficace jusqu'en 1911), enlève à nos instituteurs le "droit même" de se servir de la langue française pour l'enseignement. On n'en permet l'usage que pour un cours dérisoirement élémentaire contre lequel les inspecteurs ne cessent de s'insurger. Les livres autorisés pour ce prétendu cours, les "Bilingual Readers", Livres bilingues de Lecture, sont en réalité composés de telle sorte qu'ils sont bien plus directement et efficacement un enseignement de l'anglais que du français. (Cf. p 40, op. cit.)

Notez bien que d'après le Rapport Scolaire pour l'année 1909, à la page 104, je ne trouve que "Bilingual Series, First (Part I, Part II) and Second Readers" lesquels sont facultatifs dans les écoles où le français est la langue maternelle des enfants.

Or je sais d'excellente source, que dès 1899, sous le "Ministère Haultain" on a réclamé une série de langue française, comprenant: livres de lecture gradués, grammaires graduées, manuel d'histoire, —le tout en français. La réclamation a dû être prise en si profonde considération, que même après dix ans accomplis, rien n'est sorti du puits où elle a été jetée!

Des remèdes?

Quels remèdes suggérez-vous??

La suite prochainement si d'ici là je ne suis pas guillotiné!...

LICENCIE-ES-L.P.

ON DEMANDE DE SUITE—des ouvrières couturières; s'adresser à Mme Lacourrège, 542 Douzième rue ,Edmonton.

CAUSERIE RURALE

HYGIENE DU SOL.

L'hygiène peut se définir: L'ensemble des mesures, des précautions que l'on prend, ou que l'on devrait prendre, pour assurer la conservation de la santé.

Il y a une hygiène pour les hommes, une hygiène pour les animaux, une hygiène pour les plantes et même une hygiène pour le sol.

Le drainage constitue la partie principale de l'hygiène du sol.

Il débarrasse ce dernier des eaux superflues et nuisibles, de l'excès d'humidité qu'il peut contenir, qui peut le rendre malsain, stérile même.

En conséquence le drainage assainit le sol, c'est-à-dire le rend sain; en d'autres termes lui assure ou lui conserve la santé.

Mais là n'est pas le seul effet du drainage.

Chose étonnante, non seulement le drainage débarrasse et purge le sol des eaux inutiles ou nuisibles, mais il assure aussi à ce même sol un certain volume d'humidité, une certaine réserve d'eau pour les temps de sécheresse.

Cette réserve d'eau descend dans le sous-sol, s'y distribue et attend que la sécheresse requiert sa présence dans le sol cultivé, pour y dissoudre les éléments nutritifs des racines, et aussi abreuver ces dernières.

Le drainage a donc un double effet: 1.—faire disparaître les eaux nuisibles du sol arable, du sol labourable, c'est-à-dire de la couche du sol travaillé par les instruments aratoires et où les racines des plantes puisent leur nourriture; 2.—conserver dans le sous-sol un certain volume d'humidité qui, en vertu de la capillarité, montera, en temps de sécheresse, du sous-sol au sol arable, à savoir jusqu'aux racines des plantes.

Le phénomène peut paraître étrange, mais il est bien constaté, avéré.

Donc, que l'année, que la saison soit humide ou sèche, les effets du drainage seront toujours bienfaisants.

Au cours des années de sécheresse, le drainage dans les grandes cultures joue jusqu'à un certain point le rôle des arosages que le jardinier pratique dans ses petites cultures.

Comment expliquer qu'un terrain entrecoupé de fossés, de tranchées profondes, puisse ainsi fournir de l'eau aux racines des plantes assoiffées par la sécheresse?

C'est ce que nous verrons bientôt.

D'abord, dans le terrain non drainé, l'eau ne descend guère dans le sous-sol. Elle s'arrête à la surface de ce dernier, noie le sol arable et, avec lui, les racines des plantes.

Puis, quand le sol arable lui-même est bien saturé d'eau, si les pluies continuent, cet excès d'eau, produit après saturation du terrain, descend dans les pentes, puis au ruisseau, à la rivière, après avoir lavé les engrais destinés aux plantes. C'est dire que cette eau, qui descend à la rivière, emporte avec elle une partie de la nourriture destinée aux racines des plantes.

Entre temps les racines cessent de croître, à cause de l'excès d'eau dans le sol, à cause aussi de la température froide que cette humidité excessive produit dans le sol.

On constate même que dans ces cas les racines pivotantes des plantes ne descendent plus librement dans le sous-sol, où l'eau est plus dense. Ces racines redoutant cet excès d'eau ont une tendance à suspendre leur course vers le sous-sol, et même à croître horizontalement accaparant ainsi plus de terrain que l'agriculture ne leur en destinait et consomment à la surface du sol les éléments nutritifs destinés aux plantes voisines.

En conséquence, la première couche du sol, toute enchevêtrée de racines, s'épuise bientôt en engrais.

Ajoutons tout de suite que le sol noyé d'eau favorise la croissance des mauvaises herbes, qui étouffent bientôt les plantes, ou au moins les affament, puisque ces mauvaises herbes se nourrissent à la table destinée aux plantes.

De plus, il est constaté que dans les terrains humides les cultures sont plus sujettes aux maladies. C'est ainsi que la rouille des grains se produit surtout dans les terrains humides.

Voyons maintenant comment les choses se passent dans les terres bien drainées, soit naturellement, soit artificiellement.

Les terres drainées "naturellement" sont les terres sablonneuses, meubles, qui laissent descendre l'eau profondément dans le sous-sol, sans que l'homme soit obligé d'y pratiquer des tranchées.

Les terres drainées "artificiellement" sont celles où, à cause de l'imperméabilité du sous-sol, l'homme a dû ouvrir des fossés pour laisser échapper les eaux superflues et en débarrasser le sol...

Des fossés profonds ont donc été creusés. Arrivent maintenant les pluies ou la fonte des neiges. L'eau traverse le sol arable, puis trouve moyen de se frayer, petit à petit, dans le sous-sol, si dûr soit-il, des petits canaux aboutissant finalement au fossé du drain.

La première année, ces petits canaux souterrains seront moins nombreux et plus petits; mais sous l'effet de la gelée du premier hiver, l'eau y contenue se gonflera, élargira les canaux qui la retiennent, et produira dans le sous-sol un certain bouleversement, qui favorisera au printemps le creusage, par les seules forces de la nature, d'une multitude d'autres petits canaux souterrains, depuis le sous-sol jusqu'au drain. Sous l'effet des pluies ces petits canaux, ces interstices du sous-sol se rempliss[ent] d'eau, dont la plus grande partie descendra dans le fossé.

Mais l'eau, en passant par ces minuscules canaux, imbibe, sature le sous-sol, en vertu de la porosité de la terre qui compose ce sous-sol.

Grâce donc à ces petits canaux souterrains, à ces veines, l'eau n'a pas séjourné dans le sol arable, mais est descendue par les veines jusqu'aux artères, c'est-à-dire aux drains. La terre, tout autour des veines, dans le sous-sol, reste pourtant humide.

C'est précisément cette humidité du sous-sol qui, en temps de sécheresse, remontera naturellement en vertu de la capillarité, et, à cause de la porosité du sol, remontera à la surface où elle rafraîchira, abreuvera et nourrira les racines à l'époque des sécheresses.

Et il ne faut pas oublier que, sans l'humidité dans le sol, les plantes ne peuvent croître.

L'humidité est nécessaire, en effet, indispensable, à la nutrition des plantes. C'est elle, l'humidité, l'eau, qui dissout dans le sol les éléments dont les racines se nourrissent, c'est elle qui rend ces éléments assimilables.

Mettez dans le sol les éléments les plus nutritifs possibles, les éléments constitutifs même des plantes: azote, chaux, acide phosphorique, si ces éléments sont dans le sol à l'état sec et s'il n'y a pas d'humidité, d'eau, pour les dissoudre, les plantes ne pourront pas s'en nourrir. Elles se mourront de faim et de soif, comme Tantale

Dans notre pays, septembre et octobre sont considérés comme les mois les plus propices au drainage des terres.

Qu'on essaie donc, dès cet automne, du drainage, au moins sur une petite échelle, et l'on me dira, l'an prochain, que la saison soit sèche ou humide, si les choses ne se passent pas telles que je les ai décrites.

HORAIRE DES MESSES ET SERVICES DU DIMANCHE.

Eglise St-Joachim, 10ème rue.

8:00 a.m.—messe basse; instructions en français et en anglais.
9:45 a.m.— Grand'messe; instructions en français, seulement
11:00 a.m.—Grand'messe; instructions en anglais, seulement.
2:30 p.m.—Catéchisme.
7:00 p.m. Chapelet, conférence, bénédiction du T.-S. Sacrement.
Rév. Père Cozanet, O.M.I., curé
Rév. Père Louis, O.M.I., vicaire.

EGLISE DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

Avenue Kinistino.

8:00 a.m.—Messe basse.
9:30 a.m.—Grand'messe; sermon en français.
11:00 a.m.—Grand'messe; sermon en anglais.
2:30 p.m.—Catéchisme.
7:00 p.m.—Chapelet; instruction et bénédiction du T.-S. Sacrement.
M. l'abbé T.h. Rocque, curé.
M. l'abbé Ouellette, vicaire.

STRATHCONA.

Paroisse St-Antoine.

8:00 a.m.—Messe basse.
10:30 a.m.—Grand'messe.
2:30 p.m. —Catéchisme.
7:00 p.m.—Office du soir.
Curé: R. P. A. Lemarchand, O. M.I.
Vicaire: R. P. O. Pilon, O.M.I.

WAGONS-TOURISTES POUR LES EXCURSIONS DE NOEL.

Le chemin de fer du Canadian Northern inaugurera un service spécial de wagons-touristes qui fera correspondance avec les paquebots de la ligne Royale. Ce service sera particulièrement apprécié par les personnes se disposant à aller en Europe à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'an.

La date de la mise en circulation du premier train spécial est fixée au 25 novembre. Le train ira directement d'Edmonton à Halifax et les voyageurs n'auront pas à changer de wagon entre ces deux villes. Ce train sera très rapide, l'arrivée à Halifax aura lieu le soir du 29 novembre, ce qui donnera comme durée totale du trajet cinq jours, du samedi au mercredi soir.

Tous les renseignements utiles aux touristes seront fournis par M. Jos. Madill, agent des billets du C. N. R. à Edmonton. On peut également s'adresser à lui pour faire réserver son passage à bord du wagon et du paquebot. Etant donné le grand nombre de personnes qui prendront part à cette exsion on devrait le faire de suite.

Adresses recommandées à nos lecteurs

Firms recommended to our readers.

BANQUE.

*Banque d'Hochelaga ..... Téléphone 1460 .... 164 Jasper O.

AVOCATS, (Barristers) AVOUES, NOTAIRES.

*J. F. Canniff, ... " 2528 .... 775 1ère rue
E. B. Cogswell, ... " 5093 .... 335 Jasper E
Emery, Newell, Ford, Bolton, & Mount .... " 1117 .... 138 McDougall
D. H. MacKinnon .... " 1641 .... 254 Jasper E.
E. S. McQuaid, ... " 4224 .... 124 McDougall
*Rutherford, Jamieson & Grant .... " 4443 Strathc. et 205 McDougall
Short, Cross, Biggar & Cowan " 1151 .... 14 rue Howard.
Short, Woods, Biggar & Collison .... " 1151 .... 14 rue Howard

ARCHITECTES

*Barnes & Gibbs ..... " 1361 .... 205 Jasper E.
*James Henderson .... " 4035 .... 42 Jasper O

DESSINATEUR (Building designer).

*J. H. Rudy .... " 4442 .... 645 1ère rue

ARPENTEURS (Surveyors).

Cautley & Carthew ... " 1773 .... 141 Jasper O.
Driscoll & Knight, ... " 1701 .... 66 McDougall
H. P. Keith, A.L.S., .. " 4845 .... 140 Jasper O
*Maurice Kimp ...... " .2638 .... 248 Jasper E
Wm. H. Waddell ..... " 4767 ...... Imperial Bnk. Bldg.

CONTRACTEURS-CONSTRUCTEURS.

W. S. Miller .... " xx .... 707, 2ème rue
A. E. Simpson .... 1910 .... 739 2ème rue

IMPRIMERIE ET DESSIN EN BLEU.
(Blue Printing & drafting).

Phelps-Jackson " 4603 ... 56 McDougall, Suite 12

PHARMACIES (Drugs).

*Medical Hall .... " 2188 .... 505 Namayo

AGENTS D'IMMEUBLES, (Real Estate), ASSURANCES, ET PRETS (Loans).

*Agences Impériales .. " 4322 .... 205 Jasper E.
American Realty Co. .. " 4746 .... 821 1ère rue
L. Arsenault & Co. ...... " 4227 .... 136 Jasper O
Edmonton Securities Co. " 4512 .... 809 1ère rue
M. J. Fitzgerald ...... " 2942 .... 1152 1ère rue
*Fort George & Fraser Valley Land Co. " 4173 .....790 1ère rue
Hager & Richardson .. " 1682 .... 39 Jasper E
Knorr & Johnson ..... " 1646 .... 865 1ère rue
Mechanic's Construction Co." 1971 .... 542 1ère rue
*N.W. Land & Live Stock Co.Lt. 4667 .... 557 1ère rue
Stuart & Co........... " 2946 .... 546 1ère rue

DENTISTES.

Clarence E. Eastwood " xx .... 123 Jasper O.
McPherson .... " 4946 .... 651 1ère rue

STENOGRAPHE PUBLIC.

Edward Grimes ..... " 5043 .... 155 Jasper E

BOULANGERIE (Bakery).

*I. A. Petch .... " 2711 .... 2151 Jasper O.

VINS ET SPIRITUEUX.

Capital Wine & Spirit Co. " 1250 .... 127 Jesper E.
Wilson, Limited ..... " 1416 .... 256 Jasper O.

SIROPS ET SUCRE D'ERABLE (Maple syrup & sugar.)

The Golden Camp .... " 5097 .... 154 Fraser ave

COUTURIERE, (Dressmaking).

All kinds of plain sewing " xx ...... room 68, 607 Jasper

NETTOYAGE ET REPASSAGE D'HABITS (cleaning&pressing)

W. R. Westrope ..... " 1979 .... 555, 4ème rue

REPARATIONS DE SOULIERS (Shoe Repairs).

Progressive Shoe Repair Co. " 4482 .... Jasper O, coin 5e
Sun Shoe Repair Co. .. " 4820 .... 609 Namayo

LEÇONS DE SOLFEGE (Voice culture).

Miss H. Macleod ..... " xx .... 499 Victoria Ave.

LECONS DE PIANO—ACCOMPAGNEMENT.

Miss Edith Astley .... " 2250 .... 671 Namayo
Miss Beatrice Crawfort " 1416 .... Alberta College

PIANOS & ORGUES (Organs ,etc.)

Astley Jones Piano & Organ Co. 2250 .... 671 Namayo
Mason Risch Piano Ltd., " 2436 .... 55 Jasper O.

MUSIQUE ET PHONOGRAPHES.

J. J. Gourlay .... " 2449, 501 Jasper E&138 Jasper O

HOTEL

*Hôtel Richelieu ..... " 1716 .... 3ème rue

SERRURES ET COFFRE-FORTS (Safes & Locks).

Baum Safe & Lock Co " 4824 .... 651 Namayo

CAISSES ENREGISTREUSES (Cash Register).

The National Cash Register Co, 1750 .... 236 Jasper O

PORCELAINES & VERRERIES. (China, Glassware).

China Hall, H. Loder, Mgr. " 2069 .... 511 Namayo

BRIQUETERIE (Brick Manufacture).

Acme Brick Co. ..... " 1622 .... 427 Jasper O.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
(Builders Material).

W. P. Poucher, ... " 1666 .... 633 5e rue.

ENCANTEUR (Auctioneer).

Reed and Robinson ... " 2150 .... 802 Jasper E.

MARCHAND DE BOIS (Lumber Dealer)

Fullerton-Grant Lumber Co, " 4959 .... 824 16ème rue

BOIS (Lumber), FENETRES (Windows), PORTES (Doors).

W. H. Clark Co. .... " 1216 .... 846 9ème rue
Cushing Bros Co...... " 1338 .... Ave. Namayo

FABRIQUE DE CIGARES.

Elk Cigar Co. .... " 4847 .... 807 Jasper E.

VOITURES (Carriages) & INSTRUMENTS AGRICOLES

Beals, Hoar & Beals .. " 1423 .... 271 rue Rice

FABRIQUES DE VOITURES (Carriages)&FORGES (Iron wks).

D. G. Latta Co. ..... " 1022 .... 132 Fraser

FONDERIE

Imperial Foundry Mach. Co. Ltd. 2562 .... 856 8ème rue

REVENDEURS (2nd. Hand Store).

I. Nelson ...."..... 4246 36 Queent et 814 1ère rue

ECURIES (LIVERY.)

Imperial Stables ...... " 1505 .... 620 5ème rue
Horner's Livery ...... " 1234 .... Coin 1ère et Clara

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES. (Undertaker).

McCoppen & Lambert " 4515, ... 5ème rue, près Jasper

MONUMENTS FUNERAIRES (Cemetery Work).

Alberta Granite Work Co, " 4058 ...... 1ère rue, coin Clara.

(*) Voir annonce spéciale dans le corps du journal.
(*) See special advertisement inside the paper.

CHRONIQUE LOCALE

M. Louis Lacasse, de Missoula, Mont., était de passage à Edmonton la semaine dernière. M. Lacasse reviendra au printemps dans le but de faire d'importants placements d'argent dans la région.

M. Lacasse est le frère de M. T. Lacasse et le beau-frère de M. Morin, qui vinrent faire un voyage d'étude dans notre ville l'été dernier.

M. Quinlan, l'aimable et actif agent de district du G. T. P., était au nombre de nos visiteurs, la semaine dernière.

M. et Mme C. Lamoureux, de Lamoureux, Alta., font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

M. Champagne, député de Battleford au parlement fédéral, était de passage ici la semaine dernière.

Les syndics de l'Ecole Séparée de North Edmonton viennent d'être autorisés par le Département d'Education à faire un emprunt de $3,000 dans le but d'acheter un terrain et de construire et de meubler une maison d'école.

MM. Léonce Lessard et Roméo Farrell, d'Athabasca Landing, étaient à Edmonton cette semaine, en route pour Pincher Creek, Alta., en voyage d'affaires.

Un lot, situé dans l'avenue Namayo, à Edmonton, vient d'être vendu pour $33,000. En 1900, ce même lot fut acheté par le vendeur pour la somme de $300.

M. Geo. Morin, du Petit Lac des Esclaves, Alta., est parti pour un voyage dans l'est canadien.

M. C. H. Bélanger, propriétaire de l'Hôtel Cécil et président de l'Association des Hôteliers, est de retour d'un voyage à Vancouver et Victoria, en compagnie du secrétaire de l'Association.

M. Bélanger a eu une entrevue à Victoria avec le procureur général de Colombie Anglaise, pour affaires concernant l'Association des Hôteliers.

Mme. C. H. Bélanger a accompagné son mari dans son intéressant voyage sur la côte du Pacifique.

L'appétit des enfants est souvent une cause d'étonnement. Si vous désirez avoir un semblable appétit, prenez des tablettes Chamberlain. Elles provoquent non seulement un appétit sain, mais elles renforcent aussi l'estomac et lui permettent de faire son travail naturellement. En vente chez tous les détaillants.

M. Jos. LaRose annonce qu'il vient de prendre possession de l'écurie Windsor, Première rue.

M. LaRose se propose d'avoir constamment un grand nombre de chevaux de tout genre pour les besoins de sa clientèle.

— — — — **Louage et vente** — — — —

MORT SUBITE DE M. BERNARD.

St.Albert, 3.—Une fête intime donnée vendredi soir, par les amis de M. R. Farrell, à l'occasion de son anniversaire, a été attristée par un douloureux événement qui a causé la plus vive émotion dans notre village.

M. E. Bernard, notre populaire marchand, est mort subitement dans la nuit de vendredi à samedi, dans la salle de bal improvisée pour la fête.

Le tragique événement s'est produit presqu'à la fin du bal qu'avait marqué la plus joyeuse animation. Ses amis insistant pour qu'il prenne part à une danse, M. Bernard commença les premières mesures, lorsqu'il s'affaissa soudain, foudroyé par une crise causée par une affection cardiaque. Les docteurs Olivier, d'Athabasca Landing et Tiernan, de St-Albert, qui se trouvaient dans la salle de bal, accoururent vers l'infortuné, mais la mort avait déjà fait son oeuvre. On juge de l'émoi produit, par cette mort tragique, dans l'assistance joyeuse. Mme Bernard, qui était présente fut prise d'une violente crise de nerfs et on dut l'emporter.

M. E. Bernard était très connu à St-Albert et à Edmonton, où il comptait de nombreux amis. Depuis quelques mois il était établi à St-Albert, où il avait acheté le magasin de M. Dawson. Il était venu de France au Canada, il y a une dizaine d'années.

M. E. Bernard était tout jeune encore, il n'avait que 39 ans. Il était marié depuis quelques années et avait une fillette.

La cordialité de son accueil et ses manières affables lui avaient valu l'amitié et l'estime unanimes. Sa disparition soudaine a plongé tous ceux qui le connaissaient dans une douloureuse stupeur et nous croyons nous faire l'interprête des sentiments de la population de notre village en disant que cette mort infiniment triste a été ressentie par chacun à l'égal d'un deuil personnel.

Les funérailles ont été célébrées lundi dernier, à la cathédrale de St-Albert, en présence d'une nombreuse assistance d'amis, dont plusieurs étaient venus d'Edmonton et des environs.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. Mérer, assisté des RR. PP. Philippot et Ladet.

Nous offrons nos condoléances émues et l'hommage de notre sympathie à Mme Bernard, dont le deuil particulièrement douloureux est partagé par les nombreux amis du disparu.

A V I S.

Je, soussigné, informe par le présent avis, toutes les personnes endettées envers moi, pour soins professionnels, de bien vouloir régler, dans le plus court délai, avec la Cie "Edmonton Accountant & Financial". 136 avenue Jasper, Ouest.

A. BLAIS, M.D.

Daté à Edmonton, le 17 oct. 1911.

Abonnez-vous au

—COURRIER DE L'OUEST,—

UNE FETE INTIME A ST-ALBERT.

Le 27 octobre dernier, les nombreuses amies de Melle Lésia St-Jean, de St-Albert, se réunissaient afin de fêter cette dernière, à l'occasion de son mariage avec M. J. O. M. Legault, de St-Hippolyte, Sask.

Cette charmante fête intime eut lieu chez Mme. Léon Levasseur, qui avait gracieusement mis sa demeure à la disposition des amies de Melle St-Jean.

Après que l'on eut pris le thé, de riches cadeaux furent présentés à la future épouse comme gage de l'estime et de l'amitié de toutes celles qui la fêtaient à l'occasion de son mariage prochain. Nous signalerons parmi ces cadeaux, une magnifique table de salon, une élégante horloge, une jolie chaise berçante, etc. Les amies, présentes à cette réunion, étaient Melles Lina Kennedy et Blanche Latulippe, les dévouées organisatrices; Melles Flynn, Léonard, Chevigny, Pagé, Kennedy, Latulippe, Bergevin, Delisle, Harris, Sanders, Pauline Goodman, Renaud, Prince, Doolan et Jacobs, Mmes Boudreau, Th. et M. Levasseur, Manchle, Armstrong et L. Levasseur et MM. Ant. Harnois et Alex. Perron.

Après avoir passé des heures délicieuses chez Mme L. Levasseur, à laquelle les remerciements les plus chaleureux furent offerts pour sa gracieuse hospitalité, les amies de Melle St-Jean allèrent reconduire l'héroïne de la fête chez elle. On s'amusa beaucoup chez la future mariée, après un excellent lunch on fit de la musique et du chant et ce ne fut que très tard que vint l'heure de la séparation, chacune emportant le plus doux souvenir de cette exquise fête d'amies.

L'AMENDEMENT CROSS A LA CHARTE MUNICIPALE.

L'amendement Cross à la charte municipale, adopté au cours de la dernière session du parlement provincial, autorise tous les électeurs ayant le droit de vote et habitant Edmonton, à prendre part aux élections municipales sur paiement d'une taxe personnelle (poll tax), de $3.00. En dépit de ce fait cependant, un nombre infime d'électeurs ont été enregistrés sur la liste municipale depuis l'an dernier.

Dans quelques jours cette liste sera publiée et placée dans des endroits publics de la ville. Toutes les personnes ayant le droit de vote, d'après l'amendement Cross, pourront, si leurs noms ne sont pas enregistrés, adresser immédiatement une réclamation, et sur paiement de la taxe personnelle, ils se verront reconnaître le droit de vote dans les questions municipales.

Personne ne doit actuellement se désintéresser des affaires publiques de notre ville et nous engageons vivement nos concitoyens d'Edmonton qui se trouveront dans les conditions requises par la loi à demander leur inscription sur la liste municipale.

D'après l'amendement Cross, le nombre total des nouveaux électeurs municipaux serait de beaucoup supérieur à 8,000 dans les conditions actuelles. Ce chiffre n'était que de 6,312 l'an dernier.

L'ELEVAGE DU MOUTON DANS L'OUEST.

Ottawa, 7.— Le ministre de l'Agriculture vient de publier un travail sur l'élevage des moutons, qui a pour but d'encourager cet élevage dans l'Ouest. A l'heure qu'il est, les statistiques démontrent qu'il n'y a que deux millions de moutons au Canada, ce qui est considéré comme étant un nombre insignifiant. L'intention du nouveau gouvernement est d'encourager en Canada, une industrie qui est rémunératrice et facile à la fois.

Ne perdez pas votre argent à acheter des cataplasmes fortifiants. Le Liniment Chamberlain est meilleur et moins cher. Saturez de Liniment un morceau de flanelle et appliquez le sur les parties affectées; il fera disparaître la douleur et la courbature. En vente chez tous les détaillants.

LA GUERRE TURCO-ITALIENNE

Rome, 6.—Le contre-amiral Aubrey a repris le commandement de la flotte italienne. Il dit que les troupes en Tripolitaine n'ont plus besoin de l'appui des navires de guerre et qu'il est prêt à se lancer contre les Turcs. Les forces qu'il a sa disposition sont suffisantes pour assurer l'occupation de plusieurs îles turques, pour effectuer le blocus des Dardanelles et pour bombarder les fortifications de Salonique et de Smyrne.

On croit qu'une démonstration navale, d'après les plans qui ont été préparés, mettra fin à la guerre.

. GUERRE DISPENDIEUSE. .

Londres, 7.—La nouvelle annonçant que les Turcs ont repris Tripoli n'a pas été confirmée, mais on ne la rejette pas.

On croit que les prétendus succès des troupes italiennes ont été exagérés. A Rome, dans les milieux officiels, on affirme que les soldats italiens sont encore maîtres de Tripoli, mais qu'ils ont besoin de renforts.

Une dépêche de Constantinople dit que les Turcs ont forcé les Italiens à abandonner leurs positions hors de Tripoli, après leur avoir tué un grand nombre d'hommes.

L'amiral Aubrey, le commandant des forces navales italiennes est actuellement à Rome. Jusqu'aujourd'hui, la guerre a coûté $100,000,000 d'après les calculs des experts.

LE MASSACRE.

Un photographe du "Daily Mirror" qui vient d'arriver à Tripoli, raconte que les Arabes qui ont été massacrés par les Italiens avaient été faits prisonniers et s'étaient soumis, mais qu'ils avaient profité d'une occasion favorable pour prendre des armes et faire feu sur leurs maîtres. Les Italiens exaspérés se sont vengés en tuant même des blessés, des vieillards et des enfants.

Rome, 6.— Une note officielle qui a été publiée hier, dit que la nouvelle annonçant le massacre d'Arabes désarmés est fausse. Ceux qui ont été trouvés portant des armes et ceux qui, après avoir subi un procès furent reconnus coupables de meurtre, ont été fusillés. Les autres Arabes, au nombre de 2,200, ont été mis hors d'état de nuire, dans une île.

Les Arabes inoffensifs, les femmes et les enfants ont été conduits à Tripoli. Il a été prouvé que certains Arabes ont commis des crimes monstrueux. Le premier ministre dénonce l'accusation de cruauté portée contre les Italiens. Il dit qu'au contraire, on ne peut leur reprocher que d'avoir été trop humains, les Arabes, en maints cas, ayant mérité les pires châtiments. En effet, des soldats italiens blessés ont été tués de la façon la plus barbare.

DEFAITES ITALIENNES.

Londres, 6. — Une dépêche de Tunis dit que les Italiens ont subi de désastreuses défaites les 30 et 31 octobre, près de Tripoli. Les Turcs se seraient emparés de plusieurs canons. Un général italien serait tombé entre leurs mains.

Une dépêche de Constantinople dit que le commandant turc de Tripoli détient mille prisonniers comme otages.

Mais les nouvelles de Rome disent que la situation est excellente à Tripoli et que huit cents Arabes sont prisonniers.

LES JEUNES FILLES désirant s'occuper de vente d'immeuble peuvent se faire un bon revenu, après leurs heures de travail, en s'occupant de la vente des lots d'une nouvelle subdivision de Strathsona, qui sera bientôt mise sur le marché. S'adresser par lettre à M. P. O. Leclair, Hôtel Richelieu, Edmonton.

CINQ BOEUFS égarés sont actuellement sur la ½ sec. N. 18, Tp. 54, Rg. 23, depuis le 19 octobre. Le propriétaire est prié de venir les chercher en payant le coût de cette annonce. S'adresser à M. H. Vézina, Horse Hills, Alta.

Deux bonnes compagnies d'assurances procureraient un engagement avantageux à personnes désirant une position permanente. Pour tous renseignements s'adresser au "Courrier de l'Ouest", Boîte postale 98, Edmonton, Alta.

A VENDRE,—à Agassiz, C. A., une ferme de 33 acres; terre de première qualité; toute en culture; 50 arbres fruitiers, vignoble, maison; à un mille de la gare d'Agassiz; bonne route. S'adresser au propriétaire, M. S. Bernard, Boîte 132, Agassiz, B.C..

ON DEMANDE—des agents pour vendre les lots d'une nouvelle subdivision de Strathcona, qui sera bientôt mise sur le marché. Un bon vendeur pourrait se faire un gros revenu après ses heures de travail. S'adresser par lettre à M. P. O. Leclair, Hôtel Richelieu, Edmonton.

LES TURCS RECLAMENT TRIPOLI.

Constantinople, 8. — La reddition de Tripoli a été demandée officiellement hier, au commandant italien, par le chef des forces turques et arabes, qui entourent la ville. La demande a été refusée et la bataille a continué hier soir.

VARIETE

Un avocat anglais ayant à défendre un client, accusé de cambriolage, plaida ainsi:

"Je prétends que mon client n'est pas entré dans la maison. Ayant trouvé une fenêtre du rez-de-chaussée ouverte, il passa simplement son bras à l'intérieur et y déroba quelques menus objets. Or, Messieurs les jurés, le bras de mon client n'est pas toute sa personne, et je ne puis admettre que vous punissiez tout l'individu pour un délit commis par un de ses membres."

"Cet argument, répondit le président, est péremptoire. Nous le suivront logiquement. Nous condamnons donc le bras de l'accusé à un an de prison, avec faculté pour le corps entier, de l'accompagner."

Le condamné, tout souriant, s'approcha alors et déposa devant le tribunal un bras mécanique, puis il sortit.

L'assortiment de tabacs canadiens en feuilles et de cigares des meilleures marques attirent toujours un très grand nombre de clients au populaire magasin de M. J. A. McNeil, 243 avenue Jasper Ouest. Réparations de pipes en tous genres.